



## SM le Roi adresse un discours au 34<sup>ème</sup> Sommet Arabe

*Le Souverain réitère la pleine disposition du Maroc à s'engager dans toute dynamique susceptible de rehausser l'Action arabe conjointe*

Pages 2 et 3

www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10514

Lundi 19 Mai 2025

## Cap sur le 12<sup>ème</sup> Congrès de l'USFP

*Unanimité ittihadie autour des rapports organisationnels  
présentés par le Premier secrétaire au Conseil national*

L'USFP face  
aux dérives de  
l'Exécutif  
*Un cri de raison,  
une promesse  
de renouveau*



Driss Lachguar  
*La croissance est en  
panne, la pauvreté  
galope, et le gouvernement  
regarde ailleurs.*



Pages 5 à 10

## SM le Roi adresse un discours au 34<sup>ème</sup> Sommet arabe

# Le Souverain réitère la pleine disposition du Maroc à s'engager dans toute dynamique susceptible de rehausser l'Action arabe conjointe

# Actualité



*Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a adressé un Discours au 34<sup>ème</sup> Sommet de la Ligue des Etats arabes, qui a ouvert ses travaux, samedi à Bagdad, en République d'Irak. Voici le texte intégral du Discours Royal, dont lecture a été donnée par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita:*

“Louange à Dieu.  
Prière et Salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Excellence, Monsieur Abdul Latif Jamal Rashid, Président de la République d'Irak et Président du Sommet,

Majestés, Excellences, Altesses, Excellence, le Secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, M. Ahmed Aboul Gheit

Excellences,  
Je tiens, tout d'abord, à adresser mes vifs remerciements à Mon Frère, Son Excellence le Président Abdul Latif Jamal Rashid et au peuple irakien frère, d'être les bienveillants hôtes de ce Sommet. Je leur sais également gré des efforts inlassables qui ont été déployés afin qu'il se tienne idéalement dans un climat empreint de fraternité et de bonne entente. Je souhaite en outre plein succès à ses

travaux.

Je saisis également l'occasion pour saluer le travail louable mené par Mon très cher Frère, Sa Majesté le Roi Hamad bin Issa Al-Khalifa, Souverain de l'Etat de Bahreïn frère, durant sa présidence du Sommet de Manama.

Majestés, Excellences, Altesses, Excellences,  
Face à la situation dramatique dans les territoires palestiniens où la population civile sans défense de Cisjordanie et de la Bande de Gaza compte chaque jour des dizaines de victimes, c'est toute la communauté internationale ainsi que l'opinion publique mondiale qui sont interpellées sur les normes universelles et les règles humanitaires rendues inopérantes dans le cas du peuple palestinien frère qui subit, pourtant, de graves violations du droit international, du droit international humanitaire et des droits humains.

Au regard de la situation inquiétante qui sévit dans la région après l'effondrement de l'Accord de cessez-le-feu à Gaza, et en nous appuyant sur les fondamentaux que Nous avons énoncés précédemment pour sortir de cette impasse, de cette tribune, Nous appelons à l'application des mesures suivantes :

**Premièrement:** l'arrêt immédiat des opérations militaires et le retour à la table des négociations pour relancer l'Accord de trêve et parvenir in fine à la proclamation d'un cessez-le-feu définitif.

**Deuxièmement:** l'intervention d'urgence pour mettre un terme aux agressions militaires israéliennes contre la Cisjordanie, et plus particulièrement aux opérations de démolition de logements et au déplacement forcé de paisibles populations non armées vivant dans les zones placées sous contrôle sécuritaire des autorités israéliennes.

**Troisièmement:** la mobilisation pour s'assurer que les aides humanitaires, notamment le matériel médical et les denrées alimentaires, continueront à être acheminées vers la Bande de Gaza et la Cisjordanie, sans qu'aucun motif ne vienne en entraver le processus.

**Quatrièmement:** le maintien et le soutien de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), dans l'exercice du mandat reçu de la communauté internationale pour agir en faveur des populations civiles.

**Cinquièmement:** l'élaboration d'une feuille de route intégrée pour

que soit lancé, sous l'égide de l'Autorité nationale palestinienne et avec une supervision arabe et internationale, le plan de reconstruction adopté lors du dernier Sommet arabe extraordinaire au Caire, sans qu'il soit question d'un quelconque déplacement de population.

Majestés, Excellences, Altesses, Excellences,

A la lumière des constantes de la politique extérieure du Royaume du Maroc, et partant de sa responsabilité historique à l'égard de ses frères et de ses positions concernant la question palestinienne, Nous réaffirmons ce qui suit :

- Il est nécessaire d'ouvrir les perspectives d'une solution politique pour instaurer une paix réelle et juste dans la région, garantissant au peuple palestinien ses droits légitimes et permettant l'établissement d'un Etat palestinien indépendant sur les frontières de juin 1967, ayant Al-Qods oriental comme capitale et comptant la Bande de Gaza comme une partie intégrante de son territoire.

- Il convient de soutenir l'Autorité nationale palestinienne, sous la direction de Notre Frère, Son Excellence le Président, Mahmoud Abbas Abou Mazen, afin de lui permettre

de renforcer ses institutions et de permettre au peuple palestinien in fine de concrétiser ses aspirations en termes de sécurité, de paix, de progrès et de prospérité.

- Il est nécessaire de réaffirmer que la réconciliation nationale demeure la clé majeure pour conforter la position palestinienne dans tout processus de paix à venir.

Partant de la responsabilité qui est la Nôtre en qualité de Président du Comité Al-Qods, Nous continuerons à défendre les sanctuaires sacrés, au premier chef desquels Al-Qods Acharif. Pour cela, Nous allions l'action politique et diplomatique avec le travail mené sur le terrain par l'Agence Bayt Mal Al-Qods pour la réalisation de programmes et de projets concrets. Il s'agit en définitive de sauvegarder l'identité culturelle et spirituelle de la Ville Sainte et d'améliorer les conditions de vie de la population maqdisse pour l'aider à résister et à se maintenir en place.

Majestés, Excellences, Altesses, Excellences,

Face aux circonstances, à la fois exceptionnelles, sensibles et difficiles, dans lesquelles se tient cet important Sommet, il faudra faire preuve d'une volonté politique sincère, dont les maîtres-mots sont la foi dans la construction d'un projet commun, l'attachement aux règles de bon voisinage et le respect de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale des Etats. Cette détermination puise également ses fondements dans le principe de non-ingérence dans les affaires internes d'autrui et dans la nécessité de se défendre d'héberger des mouvements séparatistes, frappés de caducité historique et relégués à la marge des évolutions et des mutations internationales en cours.

De ce fait, l'Action arabe conjointe ne saurait être pleinement efficace que si le chantier de réforme de notre Organisation, entamé depuis des années, est mené à terme, d'une manière qui réponde aux aspirations de nos pays et dans un souci de concorde et d'harmonie.

A cet égard, le Royaume du Maroc apporte son soutien à toute initiative susceptible de développer la coopération arabe, afin qu'il soit possible de faire face à la crise induite par l'envolée des prix des produits alimentaires et de l'énergie et par la pénurie d'eau et de telle sorte que soit menée de toute urgence la lutte contre les effets néfastes du changement climatique.

Majestés, Excellences, Altesses, Excellences,

Le renforcement de la solidarité politique et le soutien apporté aux Causes arabes ne porteront leurs fruits que par la mise en place de partenariats économiques et commerciaux interarabes forts et susceptibles d'ouvrir aux peuples arabes de larges perspectives de développement et de prospérité. En dépit de l'importance capitale accordée au volet économique en tant que levier de développement de notre système arabe, les échanges commerciaux et le flux des investissements restent nettement insuffisants. Par ailleurs, et nonobstant des structures économiques intégrées, nos pays capitalisent faiblement sur les expériences réussies en matière in-

dustrielle et dans le secteur des services.

Dans un contexte économique mondial marqué par une incertitude accrue, la région arabe a enregistré en 2024 un modeste taux de croissance de moins de 1,9%. Sous les effets conjugués d'une baisse de productivité, d'un déficit de compétitivité, d'une organisation dysfonctionnelle de l'environnement de travail et de la précarité du secteur privé, s'agissant du niveau de vie, notre région reste éloignée du modèle des économies émergentes. Dans l'intérêt bien compris des peuples de notre région arabe, l'investissement dans les énergies renouvelables, l'intelligence artificielle et les nouvelles technologies offre une réelle opportunité pour booster l'effort de développement, assurer la transition vers des modèles économiques verts et durables et s'arrimer aux dynamiques d'évolution à l'œuvre dans le monde.

En dépit de ses ressources naturelles et de ses potentialités économiques, la région d'Afrique du Nord reste la moins intégrée économiquement et la moins dynamique en termes d'échanges intra-régionaux à l'échelle du monde arabe.

Face à cette situation, Nous ne pouvons que déplorer, une fois de plus, le fait que l'Union du Maghreb arabe ne remplisse pas son rôle naturel de levier de développement commun pour les pays maghrébins, en garantissant, notamment, la libre circulation des personnes, des capitaux, des biens et des services entre ses cinq Etats membres. Au vu de la situation douloureuse et déplorable qui sévit dans certains pays arabes frères, le Royaume du Maroc ne ménagera aucun effort pour enrayer toute forme de division en apportant son concours au règlement des crises dans lesquelles est empêtrée notre région arabe. Il compte s'y employer en faisant prévaloir le dialogue et les initiatives pacifiques sur la logique de la force et des options militaires.

A cet égard, Je m'intéresse plus particulièrement à la crise qui sévit dans la

Libye sœur: dès ses prémices, le Royaume du Maroc a souscrit activement aux efforts régionaux et internationaux engagés en direction des acteurs politiques locaux, en vue de créer une médiation et de faciliter un dénouement de la crise. S'agissant de la Syrie sœur, le Royaume du Maroc réaffirme sa position historique immuable, celle que Nous avons exprimée auparavant dans la lettre adressée à Notre Frère, Son Excellence le Président Ahmed Acharaa: Nous l'assurons de notre soutien au peuple syrien frère dans sa quête de liberté, de sécurité et de stabilité, ainsi que notre attachement à la préservation de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale de la Syrie.

En concrétisation de cette position à l'égard de nos frères en Syrie et en guise de soutien à ce processus prometteur, le Royaume du Maroc a décidé la réouverture de son ambassade à Damas, fermée en 2012. Ce pas permettra d'ouvrir de plus larges perspectives dans les relations historiques entre nos deux pays et nos deux peuples.

Par ailleurs, le Maroc suit avec une vive préoccupation les graves développements qui ont lieu dans certains pays arabes, comme le Yémen, le Soudan et le Liban. A cet égard, il réitère son engagement à soutenir toute démarche visant à stimuler le processus politique devant conduire au rétablissement de la paix et de la stabilité, à dépasser les différends et les conflits par les moyens pacifiques et les voies diplomatiques, à préserver la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale des pays arabes frères.

Pour conclure, Je réitère la pleine disposition du Royaume du Maroc à s'engager dans toute dynamique susceptible de rehausser l'Action arabe conjointe. Il contribuera ainsi à concrétiser les vœux des peuples arabes qui aspirent à plus de sécurité, de stabilité, de progrès et de prospérité.

Puisse Dieu guider nos pas pour le bien commun de nos peuples arabes.

Wassalamou alaïkoum warahmatoullahi wabarakatouh".



*Sa Majesté appelle à l'arrêt immédiat des opérations militaires en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza et au retour à la table des négociations*



# La "Déclaration de Bagdad" soutient le rôle du Comité Al-Qods, présidé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI



Les Rois et chefs d'Etat des pays arabes ont souligné, dans leur Déclaration du 34e Sommet arabe, tenu samedi à Bagdad, leur soutien au rôle du Comité Al Qods et à l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, sous la présidence de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, Roi du Royaume du Maroc.

Le même soutien a été réaffirmé par les dirigeants arabes dans leur résolution sur "les développements et les violations israéliennes dans la ville d'Al Qods occupée".

Les chefs d'Etat arabes ont également

exprimé, dans la résolution sur "l'appui du budget de l'Etat palestinien et de la résistance du peuple palestinien", leurs remerciements au Royaume du Maroc, qui a apporté une partie de sa contribution pour l'augmentation du capital des Fonds Al Qods et Al Aqsa.

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a représenté Sa Majesté le Roi Mohammed VI aux travaux de ce 34e Sommet.

La délégation marocaine était composée de l'ambassadeur du Maroc au Caire

et représentant permanent du Royaume auprès de la Ligue des Etats arabes, Mohamed Ait Ouali, du chargé d'affaires à l'ambassade du Maroc à Bagdad, Abdelkrim Bensellam, du chef de la division des organisations arabes et islamiques au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Abdelali El Jahid, du représentant permanent-adjoint du Maroc auprès de la Ligue des Etats arabes, Hicham Ould Sallay et du conseiller à la représentation permanente du Royaume, Mohamed Nouri.

## Réaffirmation de la centralité de l'Accord de Skhirat en tant que référentiel de base essentiel pour le règlement de la crise en Libye

La 34ème session du Conseil de la Ligue des Etats arabes a réaffirmé la centralité de l'Accord de Skhirat en tant que référentiel de base essentiel pour parvenir à une solution à la crise en Libye.

Dans sa résolution relative aux derniers développements en Libye, contenue dans la "Déclaration de Bagdad", qui a sanctionné les travaux de cette session, le Conseil de la Ligue Arabe a réitéré son soutien à la mission des Nations unies en Libye, dans le cadre du mandat qui lui a été confié, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité, en vue de faciliter l'aboutissement à une solution politique globale, basée sur l'accord politique libyen, signé en 2015 à Skhirat.



## Le Sommet arabe appuie la candidature du Maroc à un siège non permanent au Conseil de sécurité pour la période 2028-2029



La 34e session du Conseil de la Ligue des Etats arabes a soutenu la candidature du Royaume du Maroc à un siège non permanent au Conseil de sécurité pour la période 2028-2029, et appelé les Etats membres à mobiliser tous les efforts dans leurs démarches auprès des pays amis afin de soutenir cette candidature.

Les travaux de cette 34e session, tenue avec la participation de délégations des pays arabes, dont le Maroc, ont été sanctionnés par l'adoption de la Déclaration de Bagdad.

## Appel à tirer profit de la Fondation Mohammed VI des oulémas africains et de l'Institut Mohammed VI de formation des imams, morehidines et morehidates

La 34ème session du Conseil de la Ligue des Etats arabes a appelé à continuer à tirer profit de la Fondation Mohammed VI des oulémas africains et de l'Institut Mohammed VI de formation des imams, morehidines et morehidates du Royaume du Maroc.

A l'issue de ses travaux, sanctionnés par l'adoption de la "Déclaration de Bagdad", le Sommet arabe a salué l'accueil par le Royaume du Bureau du Programme de l'ONU pour la lutte contre le terrorisme et la formation en Afrique.



# Cap sur le 12<sup>ème</sup> Congrès de l'USFP



- *Le Maroc ne peut être fort sans institutions fortes, équilibrées et respectées.*
- *Ce que nous refusons, c'est une démocratie sous tutelle, une opposition sous surveillance.*
- *La question palestinienne est une cause nationale. Elle est inscrite dans notre conscience.*
- *L'USFP ne se contente pas de résister. Il propose, il construit, il rassemble.*

## Unanimité ittihadie autour des rapports organisationnels

Le Conseil national de l'USFP a approuvé à l'unanimité deux propositions organisationnelles. La première concernant la formation de la commission préparatoire du 12ème Congrès national, tandis que la deuxième a trait à l'ajout de 5% de personnalités à cette commission.

Au cours d'une session tenue samedi dernier au siège central du parti à Rabat, le Conseil national a également approuvé la proposition du Bureau politique présentée par le Premier secrétaire Driss Lachguar, qui prévoit la création de onze sous-commissions émanant de la commission préparatoire, à savoir « la commission politique, la commission des statuts et règlements, la commission de préparation matérielle et logistique, la commission des questions de la jeunesse et des sports, la commission des questions féminines, la commission des Marocains du monde, la commission des médias du parti, la commission de l'administration, la commission culturelle, la commission des relations extérieures et la commission économique et sociale ».

Après la fin des travaux du Conseil national, la première réunion de la commission préparatoire, qui comprend tous les membres du Conseil national, a eu lieu. Lors de cette réunion, Youssef Aidi a été élu président de ladite commission et Omar Benayach rapporteur. Par la suite, la commission a procédé à la formation et à la restructuration de ses sous-commissions.

Dans le rapport du Bureau politique présenté devant les membres du Conseil national, le Premier secrétaire de l'USFP a tiré la sonnette d'alarme sur la situation actuelle de la vie politique au Maroc.

Il a déploré un "recul alarmant" du processus démocratique, imputé à l'"hégémonie gouvernemental", lequel a sérieusement compromis les acquis constitutionnels de 2011, entraînant un déséquilibre majeur dans l'architecture institutionnelle du pays.

Driss Lachguar a rappelé que l'USFP a alerté dès le début du mandat gouvernemental actuel sur les risques de cet hégémonie, appelant à un respect strict des dispositions constitutionnelles garantissant l'équilibre entre les institutions.

Il a dénoncé une attitude « prédominante et arrogante » de l'exécutif vis-à-vis des autres institutions, une tendance inquiétante qui, selon lui, sape les fondements mêmes de la démocratie marocaine.

Il a aussi rappelé que ce phénomène ne date pas du gouvernement en place, mais remonte aux élections de 2011, marquant l'ascension d'un courant conservateur qui a progressivement réduit les prérogatives du Parlement, allant jusqu'à restreindre la liberté de parole, non seulement en séance plénière mais aussi au sein des commissions parlementaires.

Driss Lachguar a défendu le dépôt d'une motion de censure comme un acte nécessaire pour « réanimer une démocratie malade », considérant que cette dé-

marche a pour but d'obliger le chef du gouvernement à rendre des comptes. Il a également justifié le soutien de l'USFP à l'initiative de création d'une commission d'enquête sur les subventions gouvernementales destinées à l'importation de bétail, malgré les fausses informations qui ont circulé selon lesquelles l'USFP s'y serait opposé.

Dans le rapport politique qu'il a présenté, Driss Lachguar a accusé les composantes de la majorité gouvernementale, tant au niveau central que local, d'exercer un hégémonie en s'appuyant sur leur supériorité numérique, malgré leurs divergences d'intérêts et d'orientations. Cet hégémonie, loin d'améliorer la gouvernance, a provoqué des blocages institutionnels dans plusieurs conseils, nécessitant souvent l'intervention des autorités administratives pour gérer les conflits internes de la majorité.

Il a également pointé du doigt des pratiques électorales douteuses lors des

élections partielles, où les institutions ont été instrumentalisées pour renforcer la position des partis de la majorité, au détriment de l'opposition. Une dérive qui fait craindre, selon Driss Lachguar, la dominance de la logique d'un parti unique, composé de trois formations.

Le rapport a également critiqué l'inertie du gouvernement face aux demandes répétées de l'USFP d'ouvrir un débat sur la réforme du code électoral, à l'approche des élections de 2026. Driss Lachguar a accusé l'exécutif de laxisme et de retard préjudiciable, en ne lançant pas les chantiers nécessaires pour revoir la représentation politique et garantir des institutions élues crédibles, capables de réconcilier les citoyens avec la gestion de la chose publique.

L'USFP a, par ailleurs, appelé à interdire l'usage abusif des ressources de l'Etat – véhicules, équipements publics – à des fins partisans pendant les campagnes électorales, et à repenser le cadre juridique des Chambres profession-

nelles, souvent marginalisées dans le processus de développement. En ce qui concerne la politique étrangère, l'USFP s'est félicité des acquis diplomatiques réalisés, mettant en exergue sa participation active à divers événements internationaux et régionaux. Le rapport du Bureau politique a aussi salué les avancées obtenues sur le dossier du Sahara marocain, à la lumière des positions favorables exprimées par des pays comme les Etats-Unis, l'Espagne et la France.

Concernant la guerre à Gaza, le rapport politique a évoqué un drame humanitaire insoutenable, exacerbé depuis 2023. Driss Lachguar a réitéré l'engagement de l'USFP à mobiliser l'opinion publique internationale pour la paix et la liberté, rappelant que la question palestinienne est une cause nationale pour le parti de la Rose, tout en soulignant que les décisions sur cette question doivent rester entre les mains du peuple palestinien lui-même.

Au début de cette session, le prési-



## *présentés par le Premier secrétaire au Conseil national*

dent du Conseil national, Habib El Malki, a mis l'accent sur le contexte dans lequel se tient le parlement du parti de la Rose.

« Que ce soit à la lumière du contexte régional et international, ou compte tenu de la conjoncture politique nationale et de ses prochaines échéances, nous ressentons tous aujourd'hui que nos responsabilités sont plus lourdes et plus importantes que jamais. Elles nous imposent de mobiliser notre intelligence collective et de mettre en œuvre nos capacités pour se diriger vers l'avenir, dans un contexte d'instabilité géopolitique et de secousses profondes qui caractérisent notre monde actuel », a-t-il assuré. Et d'enchaîner : « A cela s'ajoutent la révolution numérique et l'essor fulgurant de l'intelligence artificielle, qui rendent urgente la révision de nombreux concepts, positions et modes de pensée, jusque-là considérés comme des certitudes dans l'exercice politique de notre pays ».

Selon Habib El Malki, le monde est entré dans une nouvelle ère qui « nous interpelle avec force sur notre capacité à comprendre, analyser et proposer des alternatives face à ces mutations. Plus que jamais, il devient nécessaire de faire une pause pour réfléchir et anticiper les contours du présent et de l'avenir. Cela implique également de réviser nos outils de travail, de réflexion, de communication et d'interaction avec la société, afin de devenir une force agissante et largement implantée, à même de contribuer au progrès politique, économique, social et culturel du peuple marocain ».

Il a également rappelé les données issues du recensement général de la population et de l'habitat de 2024 indiquant que le Maroc s'apprête à connaître des transformations profondes en matière de structure démographique et de sa répartition selon les tranches d'âge et les régions. Cela génère, d'après lui, de nouveaux besoins et pose plusieurs défis à la dynamique de croissance et au déve-

loppement social.

Parmi les plus grands défis figurent ceux liés aux changements dans la structure de la population active et au vieillissement croissant à venir. « Cela nous impose d'adopter des approches innovantes et anticipatives, non seulement pour gérer le marché du travail et ses équilibres, mais aussi pour repenser le système national d'éducation, de formation, de santé et de protection sociale », a-t-il soutenu.

Et le président du Conseil national de souligner qu'il faut également élargir les opportunités économiques, développer des infrastructures durables, produire de nouvelles ressources pour financer les chantiers en cours, et établir une nouvelle politique publique de rationalisation des dépenses, plus efficace et audacieuse, pour faire face aux défis de développement croissants, au premier rang desquels figurent les inégalités sociales et économiques flagrantes, ainsi que la pression sur les infrastruc-

tures et les services publics. « Nous espérons que les élections de 2026 marqueront le début d'une nouvelle phase », a-t-il souhaité, tout en appelant le gouvernement, les partis et les autres institutions, à engager une réflexion collective, un dialogue large et approfondi, à la lumière des grandes mutations et transformations en cours, ainsi que de la crise des valeurs et des comportements, pour relire, questionner et évaluer la situation actuelle.

Selon lui, cette réflexion aura pour but d'« élaborer des réponses efficaces afin de renforcer les institutions, consolider le choix démocratique, et mobiliser les citoyennes et citoyens à participer massivement et en toute conscience à la construction desdites institutions, à ancrer leur présence, et à faire face aux dysfonctionnements et à la corruption à travers une nouvelle génération de réformes et la mise en œuvre réelle et constructive de la Constitution marocaine ».



## L'USFP face aux dérives de l'exécutif

# Un cri de raison, une promesse de renouveau

*Par la voix de son Premier secrétaire Driss Lachguar, l'Union socialiste des forces populaires a levé haut l'étendard de la lucidité.*

*Samedi 17 mai 2025, lors de la session du Conseil national, le parti a fait entendre une parole forte, claire et résolue, en appelant à une refondation démocratique et sociale de l'Etat marocain.*

*Un plaidoyer vibrant pour l'éthique, la justice, la souveraineté nationale et la dignité du citoyen.*

### Un contexte d'urgences nationales et internationales

Dès l'ouverture de son allocution, Driss Lachguar a campé le décor d'un Maroc plongé dans un monde secoué par les crises, où la politique ne peut plus se permettre l'indifférence. «Nous vivons dans un contexte national et international en mutation permanente, où l'incertitude est devenue la seule certitude».

Le leader socialiste a salué la fermeté du Royaume dans la défense de son intégrité territoriale, soulignant les victoires diplomatiques engrangées sous la conduite de SM le Roi Mohammed VI : «Grâce à la sagesse de notre diplomatie et à la fermeté de notre position, le rêve illusoire de nos adversaires se rétrécit chaque jour davantage».

Lachguar a également célébré la dynamique économique impulsée dans les provinces du Sud, en particulier le rôle de ces régions comme passerelle vers l'Afrique de l'Ouest, à travers l'initiative marocaine de l'Atlantique: «La transformation de nos provinces du Sud en locomotive de développement illustre une volonté stratégique de rééquilibrer le centre de gravité de notre économie».

### La Palestine, une cause nationale et morale

L'émotion était palpable lorsque le Premier secrétaire évoqua la tragédie palestinienne, dénonçant sans équivoque les crimes de guerre commis à Gaza :

«Nous condamnons avec la plus grande fermeté

les attaques barbares menées par le gouvernement israélien d'extrême droite contre un peuple désarmé».

Mais au-delà de la condamnation, Lachguar a réaffirmé l'engagement historique de l'USFP :

«La cause palestinienne est une cause nationale pour nous. Elle ne saurait être réduite à un enjeu diplomatique. Elle est un combat pour la justice».

### Dérives institutionnelles: la démocratie en péril

L'un des moments forts du rapport fut sans doute la dénonciation implacable du «comportement hégémonique» du gouvernement. Driss Lachguar n'a pas mâché ses mots: «Dès le début de cette législature, nous avons mis en garde contre la dérive autoritaire d'un exécutif qui empiète sur les prérogatives des autres institutions».

Il a fustigé une majorité qui se comporte, selon ses

termes, comme un «parti unique déguisé», évoquant un retour en arrière dangereux: «Ce que nous observons, c'est la volonté de faire taire les voix discordantes, de marginaliser l'opposition et d'imposer un modèle fermé, contraire à l'esprit de la Constitution».

### Une économie en panne, un peuple sous pression

Sur le plan économique, le rapport dresse un constat sévère : croissance atone, inflation galopante, perte de pouvoir d'achat. Le Premier secrétaire assène: «La croissance économique n'a pas dépassé les 2,7%, alors même que le gouvernement avait promis 4%. C'est un échec cuisant». Il enchaîne : «Le taux de chômage atteint des sommets inquiétants, en particulier chez les jeunes. Et plus de 80% des familles marocaines déclarent une dégradation de leurs conditions de vie».



Pour l'USFP, la politique sociale menée par l'exécutif est aussi inefficace qu'injuste. La concentration des aides, l'opacité dans leur distribution, le clientélisme rampant sont autant de plaies ouvertes : «Ce gouvernement distribue les ressources publiques comme s'il gérait un patrimoine partisan. C'est un détournement éthique de la mission de l'Etat».

## Une réforme électorale sabotée

À l'approche des échéances de 2026, l'USFP tire la sonnette d'alarme. Le dirigeant ittihadî dénonce le refus du gouvernement de réviser à temps la loi électorale : «Nous avons réclamé l'ouverture du chantier de la réforme électorale à bonne distance des élections. Ils n'ont rien voulu entendre».

Il s'inquiète des manipulations électorales en préparation : «Le pouvoir en place s'organise pour que les prochaines élections ne soient qu'une formalité. Nous refusons de participer à un simulacre de démocratie».

## Pour une refonte de la décentralisation

Le rapport politique de Driss Lachguar accorde une place centrale à la question territoriale, dénonçant le déséquilibre chronique entre l'Etat central et les collectivités locales :

«Il n'y a pas de démocratie réelle sans un pouvoir local fort, autonome, et capable d'initiative».

Le Premier secrétaire a rappelé l'histoire militante de l'USFP en faveur de la décentralisation effective : «Depuis les premières élections locales en 1960, l'USFP n'a cessé de défendre la légitimité des élus locaux contre la domination de l'administration centrale».

Il a déploré que les avancées prévues par la Constitution de 2011 restent lettre morte : «Nos collectivités sont asphyxiées, encadrées par une tutelle étouffante. Nous voulons des régions qui respirent, qui innoveront, qui bâtissent».

En somme, il plaide pour un nouveau pacte de gouvernance territoriale, dans lequel les citoyens ne sont plus des spectateurs, mais des acteurs du développement.

## Une opposition responsable et résolue

Le rapport rappelle que l'USFP ne s'est pas contenté de dénoncer, mais a agi : demande de réforme électorale, participation aux forums internationaux, coordination parlementaire pour déposer une "motion de censure" contre le gouvernement : «Notre motion n'était pas seulement un acte politique. C'était un cri d'alerte. Une alerte lancée pour dire : Assez!». Et de conclure avec fermeté : «Nous ne permettrons pas qu'une majorité arrogante vole la démocratie à ce pays. Nous continuerons à lutter, avec espoir, intelligence et responsabilité».

## L'USFP, force d'avenir et de combat

Le rapport se termine sur une note tournée vers l'avenir. Driss Lachguar propose la tenue du prochain Congrès national en octobre 2025, et appelle à une mobilisation générale : «Le temps est venu de renforcer

nos structures, de renouveler nos idées, de parler au peuple, et de lui redonner confiance». Il insiste sur le rôle moteur de l'USFP dans la refondation démocratique :

«L'USFP n'est pas un parti de nostalgie. C'est un parti de projets, de justice, de modernité et de liberté».

## Soutien au monde rural et alerte sur la souveraineté alimentaire

Le rapport met aussi en lumière les tensions croissantes dans le monde rural. Lachguar fustige un soutien «biaisé, clientéliste et centralisé» aux agriculteurs : «Le soutien aux éleveurs ou aux petits agriculteurs ne peut pas être conditionné à la couleur politique des régions». Il en appelle à une souveraineté agricole assumée, axée sur l'économie vivrière et la résilience climatique : «Il est temps de repenser notre modèle agricole. La sécurité alimentaire est une question de souveraineté nationale».

## Une voix forte dans le concert des nations

Fier de l'ancre internationale de l'USFP, l'USFP consacre une partie importante de son rapport aux liens tissés à l'échelle mondiale : «L'USFP est aujourd'hui un acteur reconnu sur les scènes africaine, euro-méditerranéenne et latino-américaine». Il rappelle que le parti a :

- Accueilli à Rabat et Marrakech plusieurs forums internationaux, notamment ceux de l'Internationale socialiste.

- Intégré des réseaux progressistes mondiaux, dont la COPPPAL en Amérique latine.

- Réaffirmé, partout, le soutien à l'initiative marocaine d'autonomie au Sahara.

Et de conclure : «Le socialisme marocain est un humanisme universel. Il parle arabe, amazigh, espagnol et français. Il défend la justice partout».

## Rendez-vous en octobre pour un Congrès de refondation

Dans un appel à la mobilisation générale, Driss Lachguar a proposé la tenue du Congrès national du parti les 17, 18 et 19 octobre 2025 à Bouznika. Ce Congrès devra, selon lui :

«Redéfinir notre projet, renouveler notre direction et ouvrir les portes à une nouvelle génération d'hommes et de femmes». Il insiste sur une vision collective et participative : «Le parti ne nous appartient pas. Il appartient à celles et ceux qui y croient, qui se battent et qui espèrent».

## Une alerte. Une promesse. Un serment

Dans les dernières lignes de son rapport, Driss Lachguar ne dissimule ni son inquiétude, ni son espoir. Il parle au nom de son parti, mais surtout au nom d'une conscience patriotique indignée : «Nous aimons ce pays plus que nos postes, plus que nos intérêts. Nous sommes prêts à nous battre, encore et toujours, pour que la démocratie ne soit pas une parenthèse».

Et de livrer, avec gravité, une dernière exhortation : «L'Histoire nous observe. Nous n'avons pas le droit de trahir la mémoire des résistants, des martyrs, des militants».

Ce rapport politique, aussi dense qu'engagé, n'est pas un simple exercice de style. C'est un texte de combat, un acte de foi, une main tendue vers l'avenir. Dans le brouillard d'un moment politique flou et inquiétant, l'USFP allume ici une torche : celle de la justice sociale, de l'éthique publique et du patriotisme éclairé.

Le parti de la Rose, par la voix de Driss Lachguar, montre qu'il est toujours debout, toujours résolu, toujours nécessaire. «Nous sommes l'USFP. Et tant que la lumière vacille, nous resterons la main qui la protège du vent».

## Les chiffres alarmants d'un Maroc en difficulté

Données issues du rapport politique présenté par Driss Lachguar

Indicateur	Valeur observée	Constat politique
👤 Chômage des jeunes	39,5 %	Un record inquiétant, révélateur de l'absence de perspective.
👩 Chômage des femmes	20,8 %	Discrimination persistante sur un marché de l'emploi figé.
📈 Croissance économique 2023	2,7 % (au lieu des 4 %)	Objectifs non atteints, croissance atone.
🏠 Familles déclarant une baisse de niveau de vie	+ de 80 %	Effondrement du pouvoir d'achat, précarité généralisée.
🌍 Chômage global (2024)	13,6 %	Une courbe qui ne fléchit pas malgré les annonces.

# Focus sur les propositions concrètes de l'USFP

## Réforme électorale

*Pour un scrutin de proximité,  
éthique et représentatif*

L'USFP recommande une refonte du mode de scrutin, en revenant au vote individuel dans les communes non divisées en arrondissements. L'objectif : retisser le lien rompu entre l'électeur et l'élu, et restaurer la responsabilité politique à l'échelle locale.

### Pourquoi ?

Le scrutin de liste actuel favorise l'opacité, le parachutage et la perte de contact avec la population. Il empêche l'identification claire des responsabilités politiques.

### Ce que propose l'USFP :

- Scrutin uninominal dans les communes simples.
- Maintien de la parité hommes-femmes.
- Dans les grandes villes : scrutin mixte par arrondissement.
- Introduction d'une carte unique de vote pour lutter contre la fraude.



*La démocratie locale ne peut survivre sans élus enracinés, identifiés, redevables*

## Gouvernance locale

*Autonomie budgétaire réelle pour les régions*

L'USFP réclame la libération des potentialités des conseils régionaux, asphyxiés par une tutelle trop pesante.

### Pourquoi ?

Malgré la Constitution de 2011, les régions ne disposent ni des moyens financiers, ni des marges réglementaires nécessaires à leur mission de développement.

### Ce que propose l'USFP :

- Transfert réel des compétences et des ressources.
- Dotation budgétaire autonome avec possibilité d'emprunt local.
- Abolition progressive du système de "visa administratif" qui freine les projets.
- Création de mécanismes de redevabilité locale : audits publics, débats citoyens.



*Le Maroc a besoin de régions dynamiques, non de gouvernorats camouflés*

## Soutien au monde rural

*Une agence indépendante  
pour une aide équitable*

L'USFP exige que les aides agricoles soient distribuées selon des critères de justice sociale et non de fidélité partisane.

### Pourquoi ?

Les aides publiques à l'agriculture sont souvent détournées au profit de réseaux clientélistes. Le monde rural, cœur battant du pays, est laissé-pour-compte.

### Ce que propose l'USFP :

- Création d'une Agence nationale indépendante pour la gestion des aides agricoles.
- Priorité aux petits agriculteurs, aux femmes rurales et aux zones enclavées.
- Encadrement par des experts indépendants, issus des universités et des coopératives.
- Digitalisation des procédures pour plus de transparence.



*Le paysan marocain ne demande pas la charité, il demande l'équité.*

## Justice sociale

*Un impôt juste pour  
une dignité partagée*

L'USFP remet la question fiscale au cœur du contrat social.

### Pourquoi ?

Le système fiscal marocain reste inéquitable. Les classes moyennes et les salariés paient, pendant que de grandes fortunes échappent à la contribution nationale.

### Ce que propose l'USFP :

- Mise en place d'un impôt progressif sur le patrimoine.
- Plafonnement des niches fiscales injustifiées.
- TVA réduite sur les produits de base.
- Extension du revenu de dignité pour les personnes sans ressources.
- Réactivation du Fonds de solidarité sociale avec gestion indépendante.



*Il n'y a pas de justice sans redistribution.  
Il n'y a pas de paix sans dignité.*

## Transparence et démocratie

*Audit public et fin  
de l'impunité*

L'USFP appelle à une moralisation urgente de la vie publique.

### Pourquoi ?

Les scandales de conflit d'intérêts, de cumul de mandats et de captation des ressources publiques minent la confiance populaire et paralysent la gouvernance.

### Ce que propose l'USFP :

- Obligation de déclaration de patrimoine pour tout élu et haut fonctionnaire.
- Interdiction stricte de cumuls d'intérêts dans les marchés publics.
- Création d'une Haute Autorité de l'éthique publique, indépendante du gouvernement.
- Droit à l'accès à l'information renforcé pour les citoyens.
- Ouverture systématique d'enquêtes pour tout signalement d'enrichissement suspect.



*L'éthique publique n'est pas un luxe.  
C'est le fondement de la démocratie.*



## L'UE réaffirme que ni l'Union, ni aucun de ses Etats membres ne reconnaissent la pseudo- "rasd"

Le porte-parole de l'Union européenne (UE) pour les affaires étrangères et la politique de sécurité a réaffirmé, vendredi, que "ni l'UE, ni aucun de ses Etats membres ne reconnaissent la +rasd+".

Cette déclaration est intervenue en réponse à une question sur la réunion ministérielle Union européenne-Union africaine, prévue mercredi à Bruxelles.

Rappelant que les « ministériels UE/UA sont co-présidés et co-organisés par l'Union européenne et l'Union africaine », le

porte-parole de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité a attribué à l'Union africaine une éventuelle présence de cette entité dans la réunion ministérielle UE-UA, niant par-là que l'UE ait invité la pseudo- "rasd" à ladite réunion.

Dans ce cadre, il a tenu à mettre au clair que « la position de l'UE est bien connue: ni l'UE ni aucun de ses Etats membres ne reconnaissent la +rasd+ », et que la présence éventuelle de cette entité « à la réunion ministérielle UE-UA n'a aucune influence sur cette position ».

# La Syrie remercie Sa Majesté le Roi pour la décision d'ouvrir l'ambassade du Maroc à Damas

Le ministre syrien des Affaires étrangères, Assaad Al-Chaabani, a exprimé, samedi, les remerciements et la gratitude de son pays pour la décision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI d'ouvrir l'ambassade du Maroc à Damas.

Dans une déclaration à la presse en marge de ses entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, le chef de la diplomatie syrienne a qualifié de "très bonnes" les relations entre le Maroc et la Syrie.

"Nous remercions Sa Majesté le Roi et le gouvernement marocain pour l'intérêt accordé au développement de ces relations que nous aspirons à rendre distinguées sur le plan économique et en matière d'investissements dans le monde arabe", a-t-il souligné.

Pour sa part, M. Bourita a réitéré, lors de cette entrevue, la Décision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI annoncée dans le Discours adressé par le Souverain au 34e Sommet arabe, dont les travaux se sont déroulés samedi à Bagdad.

Dans son Discours, Sa Majesté le Roi a annoncé la décision du Royaume portant sur la réouverture de son ambassade à Damas, fermée en 2012, soulignant que "ce pas permettra d'ouvrir de plus larges perspectives dans les relations historiques entre nos deux pays et nos deux peuples".

A cette occasion, le Souverain a réaffirmé la position historique immuable du Royaume du Maroc vis-à-vis de la Syrie, exprimée auparavant dans la lettre adressée par Sa Majesté le Roi au Président Ahmed Acharaa, faisant part du soutien au peuple syrien



frère dans sa quête de liberté, de sécurité et de stabilité, ainsi que de l'attachement à la préservation de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale de la Syrie.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la

Décision Royale, M. Bourita a fait savoir qu'une délégation technique se rendra la semaine prochaine en Syrie pour faire le point sur les préparatifs liés à l'ouverture de l'ambassade, qui servira de canal de communi-

cation et de coordination dans les divers domaines.

M. Al-Chaabani a également annoncé l'envoi d'une équipe technique pour l'ouverture de l'ambassade de Syrie à Rabat.

## Espagne

# Interpellation d'un membre de "Daech" en collaboration avec la DGST



La Garde civile espagnole a annoncé, vendredi, l'interpellation à Guadalajara, dans le centre de l'Espagne, d'un individu pour son appartenance à l'organisation terroriste "Daech", lors d'une opération menée conjointement avec la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST).

"Grâce à la coopération étroite entre les deux services de sécurité, la présence de l'individu sur le territoire espagnol a pu être confirmée, ce qui a permis de relancer la procédure judiciaire engagée contre lui au Maroc pour des faits liés au terrorisme", indique la Garde civile dans un communiqué.

À la suite de son arrestation, le suspect a été déferé devant le juge de l'Audience nationale, juridiction compétente en matière de mandats d'arrêt internationaux, précise la même source.

La Garde civile a fait savoir que la lutte contre les menaces terroristes constitue une priorité pour les différents services antiterroristes nationaux et internationaux.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la coopération continue entre l'Espagne et le Maroc en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, et les efforts des deux pays en faveur de la sécurité régionale et internationale.

# Ouverture à Meknès du 23<sup>ème</sup> FICAM sur cinéma d'animation et jeu vidéo

La 23<sup>e</sup> édition du Festival international de cinéma d'animation de Meknès (FICAM) a démarré, vendredi soir, en explorant l'interaction entre cinéma d'animation et jeu vidéo.

Une palette de réalisateurs, d'artistes et de producteurs marocains et étrangers de renom prennent part à cette édition placée sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI.

Intervenant à cette occasion, la directrice générale de l'Institut français du Maroc, Agnès Humruzian, a indiqué que l'Institut français est resté engagé, depuis 23 ans, dans le rendez-vous du cinéma d'animation, ajoutant que le FICAM demeure le rendez-vous incontournable de tous les passionnés de l'image animée et ceux qui croient à la culture comme outil d'innovation et de dialogue entre les peuples.

Mme Humruzian a mis l'accent sur la pertinence du thème choisi pour cette édition qui est le dialogue entre le cinéma d'animation et le jeu vidéo, deux univers parallèles et qui se rejoignent aujourd'hui pour repousser les frontières de la création, ajoutant que le Maroc et la France ont beaucoup à partager sur ces dynamiques en faisant référence notamment à la coopération franco-marocaine dans le domaine des jeux vidéo.

Elle a cité particulièrement le programme "Video Game Incubator", programme de formation aux nombreux métiers de l'industrie du jeu vidéo.

Lancé en mars dernier, ce programme vise à accompagner les entrepreneurs marocains du jeu vidéo



dans la structuration, le développement et la pérennisation de leurs entreprises, tout en accélérant leur montée en compétence et en renforçant les synergies entre les acteurs marocains de cet écosystème à l'international.

De son côté, le vice-président de la Fondation Aïcha, Messaoud M'Hammed, a indiqué que le festival réunit une fois encore cette année les professionnels et les passionnés autour d'un art en constante évolution, ajoutant qu'il est devenu, au fil des éditions, un espace de transmission et de partage autour du meilleur de l'animation.

Il a souligné que cette édition marque une étape importante tournée vers l'avenir à travers une thématique passionnante et actuelle, à savoir l'animation et le jeu vidéo, ajoutant que cette thématique parle

à la jeunesse marocaine en ce sens qu'elle y voit une passion et un avenir professionnel prometteur.

L'ouverture a été marquée par la projection en avant-première du film franco-belgo-letton "Flow", couronné d'un César et d'un Oscar, avec un palmarès impressionnant au Festival d'Annecy et plus d'un million de spectateurs à l'international. Le long-métrage raconte l'histoire d'un chat qui se réveille dans un univers envahi par l'eau où toute vie humaine semble avoir disparu. Il trouve refuge sur un bateau avec un groupe d'autres animaux. Mais s'entendre avec eux s'avère un défi encore plus grand que de surmonter sa peur de l'eau. Tous devront désormais apprendre à surmonter leurs différences et à s'adapter au nouveau monde qui s'impose à eux.

Un vibrant hommage a été, par

ailleurs, rendu au réalisateur tunisien Zouheir Mahjoub et au pionnier du cinéma d'animation congolais, Jean Michel kibushi. Un hommage posthume a été également rendu à la réalisatrice égyptienne Zaineb Zamzam.

Le Grand Prix Aïcha de l'animation 2025 a été décerné, à cette occasion, au projet de film "Maison sans toit". Avec un programme riche et varié, le festival, organisé par la Fondation Aïcha en partenariat avec l'Institut français de Meknès propose, outre les projections, un forum des métiers innovant, conçu pour favoriser les échanges enrichissants et le partage d'expertise.

Cette plateforme permettra aux participants de rencontrer des professionnels des secteurs de l'animation et des jeux vidéo, à travers des conférences dynamiques et des rencontres interactives qui stimuleront la créativité et les synergies.

Le forum des métiers est une opportunité de réunir réalisateurs de films d'animation, studios, écoles, développeurs de jeux vidéo et personnalités politiques pour échanger et ouvrir de nouvelles perspectives pour cette industrie.

Les discussions porteront sur les interactions entre le cinéma d'animation et le développement de jeux vidéo, ainsi que sur la responsabilité sociétale des entreprises dans ces domaines en pleine expansion.

Le festival propose comme à son habitude des masterclasses, des rencontres avec des professionnels internationaux, des projections et des ateliers destinés aux étudiants des grandes écoles et aux passionnés de l'animation.

## Projection à Bruxelles du film "Evasion 1944" en hommage aux soldats marocains de la Seconde Guerre mondiale

Le consulat général du Maroc à Bruxelles a accueilli, vendredi, la projection en avant-première du court-métrage "Evasion 1944" du réalisateur marocain Saaid Hasbi, qui rend hommage à la mémoire des soldats marocains qui se sont illustrés par leur bravoure dans les combats contre le nazisme en Europe, lors de la Seconde Guerre mondiale.

Inspiré de faits réels, ce film met la lumière sur l'héroïsme des soldats marocains et la nécessité de garder vive leur mémoire, de même qu'il met en avant un ensemble de valeurs humaines qui résistent même dans les moments les plus sombres de l'histoire.

Le film, tourné en Belgique, met

notamment en scène Boujamaa El Bateoui, Rik Termote, Abdou Gafari Inoussa, Philippe Seidoff et Vincent Lambriks. Le scénario est basé sur l'histoire réelle du père de Saaid Hasbi, un ancien tirailleur marocain lors de cette guerre.

Dans une allocution à cette occasion, le consul général du Maroc à Bruxelles, Hassan Touri, a indiqué que cette projection est une occasion de mettre la lumière sur "un sujet souvent méconnu, un épisode historique longtemps éludé et une aventure humaine noble et courageuse mais rarement glorifiée, à savoir le rôle des soldats marocains dans la lutte contre le nazisme et la défense de la liberté".

Ce film revêt une importance par-

ticulière tant par sa portée symbolique que par sa profondeur historique et le devoir de mémoire qu'il incarne, a relevé M. Touri, notant que cet événement met en évidence l'engagement historique du Maroc en faveur des valeurs universelles et souligne la nécessité de transmettre aux jeunes générations ces vérités historiques pour honorer la mémoire des soldats marocains morts pour la liberté.

De son côté, M. Hasbi a précisé que son œuvre vient répondre à un devoir de mettre en avant cette mémoire et de la raconter pour la faire vivre et la faire connaître notamment auprès des plus jeunes, confiant que cet objectif est d'autant plus important pour lui qu'il s'agit de l'histoire de son propre père.

"Les soldats marocains de la Seconde Guerre mondiale sont des héros de l'Histoire et leur mémoire mérite d'être perpétuée, y compris à travers toutes les formes artistiques", a-t-il insisté.

La projection de ce film a été suivie d'un débat avec le public, animé par des écrivains, des artistes et des historiens pour discuter de différents aspects liés à cette thématique.

Né à Marrakech en 1966 et installé en Belgique depuis 1996, Saaid Hasbi est réalisateur, scénariste et compositeur de musique de films. "Evasion 1944" est son troisième court-métrage après "Ahlam" (2017) et "I Wanna Fly" (2020).

## Festival Jidar-Rabat Street Art

## Le parc Hassan II abrite une œuvre visuelle pluridimensionnelle collaborative

Le parc Hassan II à Rabat abrite le projet artistique "Paysages cubiques", une initiative mobilisant trois artistes qui ont donné libre cours à leurs talents pour la réalisation d'une œuvre visuelle pluridimensionnelle mêlant bande dessinée, illustration et art graphique, dans le cadre de la 10e édition du Festival Jidar-Rabat Street Art.

Les artistes, de nationalités marocaine, japonaise et espagnole, ont travaillé pendant deux semaines sur les faces vierges de trois cubes de trois mètres de diamètre, transformés pour l'occasion en de véritables œuvres visuelles du Street Art, que le public peut découvrir lors de visites guidées.

Dans une déclaration à la MAP, l'artiste espagnol Ivan McGill a affirmé que son cube fait office de séquence, et que chacune de ses quatre faces recense des éléments individuels renvoyant aux expériences des artistes présents au festival et provenant de différents horizons culturels.

Selon lui, chaque artiste ayant participé au festival a laissé une empreinte à travers ses œuvres murales, contribuant ainsi à enrichir l'espace urbain de la ville.

L'artiste espagnol a aussi confié que l'architecture marocaine, dans tous ses aspects, l'a profondément inspiré, notamment sur les plans culturel et historique. De son côté, Hideyuki Katsumata a dit avoir puisé l'essence de son œuvre dans l'art traditionnel japonais, combinant les yōkai, terme générique japonais désignant des créatures surnaturelles, et le style de dessin animé coloré.

Les représentations des yōkai, dérivé du folklore japonais et se manifestant



sous forme de divinité ou de démons, a-t-il précisé, sont profondément ancrés dans le quotidien des citoyens japonais et, par ricochet, dans la culture nipponne.

L'artiste japonais, qui visite le Maroc pour la deuxième fois, s'est dit "ébloui" par l'artisanat marocain, plus particulièrement les mosaïques, "source d'inspiration" pour ses prochaines peintures murales. M. Katsumata a fait part de sa joie de participer à ce rendez-vous artistique de grande envergure, réunissant une pléiade d'artistes de renom.

Pour sa part, le directeur artistique du Festival Jidar, Salah Malouli, a déclaré que l'objectif de cette manifestation est d'inviter les meilleurs artistes du monde du Street Art à venir partager leur travail avec les habitants et les visiteurs de la capitale.

Il a noté que Rabat se taille une place centrale dans cette dynamique, ajoutant que le festival ambitionne d'enrichir la

scène artistique locale et de positionner la ville parmi les capitales mondiales majeures du Street Art.

Le directeur artistique du festival a également indiqué que cette édition englobe toutes les formes d'expression artistique dans l'espace public, qu'il s'agisse du graffiti ou de fresques murales relevant de cet art urbain.

Jidar-Rabat Street Art Festival est une invitation au voyage où les cultures du monde entier se frottent à l'imaginaire collectif marocain et se projettent sur les murs de Rabat, faisant de cette manifestation un terrain d'expérimentation artistique où les identités se croisent et se nourrissent mutuellement.

Conçu comme une passerelle entre le muralisme et d'autres types de narration visuelle, le projet "Paysages cubiques" préfigure la future orientation artistique du festival, appelé à s'élargir au monde du dessin sous toutes ses formes.

## Bouillon de culture

## Kanye West

Une chanson du rappeur américain Kanye West, intitulée "Heil Hitler", récolte depuis sa sortie le 8 mai des millions d'écoutes sur le réseau social X d'Elon Musk, le morceau ayant été interdit sur d'autres grandes plateformes comme YouTube.

Autrefois célébré pour son écriture musicale qui lui avait permis de glaner 24 Grammys, l'artiste, qui se fait aujourd'hui appeler "Ye", a multiplié ces dernières années les déclarations antisémites et de soutien aux nazis.

Sur son compte X, le clip publié le jour anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale comptait près de 10 millions de vues samedi.

On y voit un ensemble de figurants afro-américains portant des peaux de bête et reprenant en chœur le titre de la chanson, qui salue Adolf Hitler, architecte de l'extermination de quelque six millions de juifs en Europe entre 1933 et 1945.

La chanson se termine par un discours prononcé par le dictateur nazi.

Selon un communiqué cité par le média américain NBC News, YouTube a décidé de "retirer le contenu" en question, affirmant qu'elle continuerait "d'enlever de nouvelles mises en ligne" de la chanson sur sa plateforme.

Le réseau social Reddit a déclaré au même média qu'il retirerait toute mise en ligne de la chanson sur la plateforme. "La haine et l'antisémitisme n'ont absolument pas leur place sur Reddit", a déclaré un porte-parole.

La chanson a également été supprimée des grandes plateformes de streaming musical Spotify et Apple Music.

Depuis qu'il a racheté Twitter fin 2022, Elon Musk a décidé d'autoriser les propos haineux et la désinformation sur le site, rebaptisé X.

## Quinze courts-métrages en lice au Festival international du cinéma africain à Khouribga

Quinze films représentant 13 pays seront en lice pour décrocher les prix de la compétition des courts-métrages à la 25ème édition du Festival international du cinéma africain de Khouribga (FICAK) qui se tiendra du 21 au 28 juin prochain sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Il s'agit de "Chikha" des réalisateurs Ayoub Layoussifi et Zahoua Raji du Maroc, "Le mont" d'Osama Rezz (Libye), "Loading" d'Anis Lassoued (Tunisie), "No parking or waiting" d'Amro Gouda (Égypte), "Dreamy, Uncertain & Dying Everyday" de Hossam Waleed (Égypte), "The Medallion" de Ruth Hunduma (Éthiopie), "À vos mots, mon âme danse" de Kiswendsida Parfait Kabore (Burkina Faso), "Patriote" de Laurentine Bayala (Burkina Faso), et "Portrait d'une femme sans visage" de

Sadia Kossangue (République Centrafricaine), a indiqué la Fondation du FICAK dans un communiqué.

Concourent également à cette compétition, "Noce d'eau" d'Aurielle Jioya (Bénin), "L'abîme" de Lahom Keumeni Manuel Donald (Cameroun), "Murmurs from the wind" de Remy Ryumuga (Rwanda), "L'interrogatoire" de Jean-Luc Rabatel du Togo, "Djaka" des réalisateurs ivoiriens Lionel Koukoue et Stella Assoumou et "Bataille contre l'oubli" d'Abdoul Aziz Basse représentant le Sénégal, selon la même source.

Selon la Fondation du FICAK, deux prix seront décernés aux vainqueurs de la compétition des courts-métrages, à savoir le Grand Prix "Najib Ayad" et le Prix du Jury "Paulin Soumanou Vieyra".

D'autre part, quinze films représentant 12 pays seront en lice pour décro-

cher les prix de la compétition officielle des longs-métrages lors de cette édition dont la Mauritanie sera l'invitée d'honneur.

La 25ème édition du Festival international du cinéma africain de Khouribga qui sera organisée sous le thème "Du griot à l'algorithme, le cinéma évolue", prévoit l'organisation d'une conférence sur le lien entre cinéma et intelligence artificielle dans le but d'appréhender les transformations profondes qui façonnent le monde.

Le jury de la compétition officielle de longs-métrages sera composé de cinq membres internationaux et celui de la compétition des courts-métrages comptera trois membres internationaux.

Selon les organisateurs, la 25ème édition sera marquée par la remise de

six Prix dans la compétition officielle des longs-métrages, à savoir, le Grand Prix du festival baptisé Ousmane Sembene, le Prix du jury "Nour Eddine Saïl", le Prix de la mise en scène au nom du cinéaste burkinabé "Idrissa Ouedraogo", le Prix du scénario au nom de l'écrivain, journaliste et critique de cinéma égyptien "Samir Farid", le Prix du premier Rôle féminin au nom de l'actrice marocaine "Amina Rachid" et le Prix du premier Rôle masculin au nom de "Mohamed Bostaoui".

Le FICAK, dans la première édition remontée à 1977, est considéré comme étant l'un des festivals de cinéma les plus anciens au Maroc et le troisième festival du film africain à l'échelle du continent.

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

### Mots flechés

TABAC PRISÉ	REPORT- ER	COMPRIS	NOTE MATÉRIEL DE COUTURE	EXERCICE DE PHYSIQUE	RÈGLEM- ENT DE COMPTE	SAC DE TOÏLE BISMUTH	AU-DELA DU MAL
					À L'ENVERS: BAR		
PRÉPO- SITION			CARDIN- AUX	POURRI			
ROMAINS			LETTRES DE PIERRE VAGUE	QUARTIER DE PÂME	VIN	FIN DE VERBE EN VOGUE	
FOUDR- OYÉ							
				PETIT MUR			MIS SUR LA TABLE POUR LE REPAS
AUTOCL- AVE				RADOTA	PETIT RUISSEAU	EN DIRECT	
CZAR							
DÉTOU- RNÉE		SITUÉES BRIGUER			GRECQUE GRECQUE	FAS FOLLE	
				ÉTROIT			
RAPPEL D'UN ARTISTE SUR SCÈNE	FIN DE MALADIE		AVEC LES POULES	EN PREMIER		ULTRA- VIOLET	
			VOITURE		VENUE AU MONDE VOYELLES		
SEIN DE FEMME				SODIUM		LETTRES DE CHYPRE	
FIN DE VERBE			BRIN				

# JEU & Loisirs

### Solution mots flechés d'hier

SECCIN NÉE	UN TYVA KURHAG	D'	POLE POLE ET NOSSON	L'ARTICLE L'ARTICLE L'ARTICLE	CHAMBIEN LIGIER	UN SALIN ET	PROVENCE RAMAZ MONTA MONTA	B	FLON FLON SOUVERAIN	J	AGANT LE LAWSON
S	Q	U	E	L	E	T	T	I	Q	U	E
U	V	A	G	E	T	A	N				
E	E	O	N	G	U	E	N	T			
O	S	T	R	A	C	I	S	M	E	R	
T	A	R	E	A	E	B	E				
I	O	E	N	B	H	U	M				
O	D	O	N	T	O	L	O	G	I	E	
A	N	E	F	E	R	R	E	S	T		
N	I	D	E	M							
E	L	E	Q	U	A	L	I	T	E		
Q	U	E	T	E	U	R	I	S	S	U	
R	A	C	L	E	E	B	E	F	E	R	

Directeur  
de la Publication  
et de la Rédaction  
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de  
la rédaction  
Mohamed Bouarab

Rédaction  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Meftah

Responsable  
des ressources  
humaines  
Atika Rachdi

Directeur artistique  
Fouad Ezzafir

Service technique  
Khadija Sahi (Responsable)  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

Révision  
Abdelmouein Warrach

Secrétariat  
Asmaa Tabaa

Photographe  
Ahmed Laarak  
Correspondants  
Ahmadou El Katab  
(Laâyoune)  
Abdelali khallad  
(Essaouira)

Collaborateurs  
Chouab Sahnoun  
Khalil Benmouya

Adresse de la  
Rédaction  
33, Rue Amir  
Abdelkader  
B.P. 2165 -  
Casablanca Maroc

E-mail:  
liberation@libe.ma  
Téléphone:  
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:  
0522 62.09.72

Service annonces  
et publicité  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma  
Youssef El Cahs

Mouna El Yousseoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R.  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
0522 62.32.32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie  
Les Editions  
Maghrebines

Distribution  
SAPRESS  
Dossier de presse 130/64

Site web: www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc



### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2						■				
3			■						■	
4					■					
5		■						■		
6									■	
7			■			■				■
8							■			
9		■								
10			■							

**HORIZONTALEMENT**

- 1- Chute de pierres
- 2- Elevé - Vibration
- 3- Décodé - Piaule
- 4- Etrésillon - Ecimé
- 5- Allégorie - Ile de France
- 6- Ancré
- 7- A moi ! - Règle - Avant la SNRT
- 8- Supporte - Porte charge
- 9- Néon - Assassinat
- 10- Deux font mouche - Intentées

**VERTICALEMENT**

- 1- Rapt
- 2- Fin - Seins populaires
- 3- Eau de Sibérie - Elément
- 4- Avant les hostilités
- 5- Vieille bête - Coupante
- 6- Administré - Forme d'avoir
- 7- Escaladent - Montré les dents
- 8- Héros de Virgile - Eludé
- 9- Néodyme - Tour - Conquérant de l'Espagne
- 10- Rations lactées - Eclot

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	A	P	A	I	S	E	M	E	N	T
2	L	E	N	T	E	■	U	N	■	R
3	E	R	E	■	M	I	E	T	T	E
4	A	M	E	N	E	R	■	E	U	S
5	T	I	S	A	N	I	E	R	■	S
6	O	S	■	I	T	E	M	■	R	A
7	I	S	I	S	■	Z	O	N	E	■
8	R	I	■	S	U	■	T	A	■	C
9	E	O	L	E	■	V	I	Z	I	R
10	S	N	E	■	I	N	F	I	N	I

### Grilles de sudoku

*Facile*

				3		8		
	4	7		5	8			
5			9	7		6	3	
9	5	6		3				
4	7		8	9		1	5	
				4		2	6	9
	9	8		2	4			1
			1	8		9	4	
3		5						

*Moyen*

	5	6	4			8		
4	8						6	
	1	2		3	4			
			9			8		
	8	5	7	1				
4		1						
	7	2			6	9		
	6					2	1	
8		1	9	7				

*Difficile*

	7	1		5				
	2	9		8				
		3				7		
			2	6			1	
1	9		4	3		8	2	
5			8	1				
	1					2		
			1			4	3	
			4	8	1			

*Expert*

			6		5	7		
				9	4	2		
			8			1		
		2	6		3	4		
		7			9			
6		9	4		2			
	7				2			
8		5	7					
4		3		1				

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

*Facile*

7	3	1	6	8	5	2	4	9
5	8	2	3	9	4	6	7	1
9	4	6	7	2	1	3	5	8
8	9	4	1	3	2	7	6	5
1	5	3	4	7	6	8	9	2
2	6	7	9	5	8	1	3	4
4	1	9	8	6	3	5	2	7
3	2	8	5	4	7	9	1	6
6	7	5	2	1	9	4	8	3

*Moyen*

6	9	2	4	8	5	3	7	1
1	8	3	7	9	2	4	6	5
5	4	7	1	3	6	9	8	2
8	7	5	3	6	4	1	2	9
4	6	1	8	2	9	7	5	3
3	2	9	5	7	1	8	4	6
7	1	6	2	4	3	5	9	8
2	5	4	9	1	8	6	3	7
9	3	8	6	5	7	2	1	4

*Difficile*

1	5	8	7	6	2	4	3	9
7	2	4	9	3	1	8	5	6
3	6	9	8	4	5	2	1	7
4	8	3	6	2	7	1	9	5
5	1	6	4	9	8	3	7	2
2	9	7	5	1	3	6	4	8
9	7	2	3	8	4	5	6	1
6	4	1	2	5	9	7	8	3
8	3	5	1	7	6	9	2	4

*Expert*

2	8	4	6	5	7	9	3	1
6	9	1	2	8	3	5	4	7
3	7	5	9	1	4	6	2	8
1	3	8	5	9	2	7	6	4
5	4	7	8	3	6	1	9	2
9	2	6	7	4	1	3	8	5
8	5	2	3	7	9	4	1	6
4	6	9	1	2	5	8	7	3
7	1	3	4	6	8	2	5	9



**AVIS RECTIFICATIF N°1**

**APPEL D'OFFRES OUVERT N° AOO/CB/09/2025 RELATIF A L'ETUDE DE FAISABILITE POUR LA GESTION DELEGUEE DU SERVICE PUBLIC DE COLLECTE DES DECHETS ET ASSIMILES ET DE NETTOIEMENT DES VOIES ET PLACES DE LA VILLE CASABLANCA POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE CASABLANCA**

La Société Casablanca Baïa porte à la connaissance des concurrents et du grand public qu'une modification a été apportée au règlement de consultation concernant l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° AOO/CB/09/2025 relatif à l'étude de faisabilité pour la gestion déléguée du service public de collecte des déchets et assimilés et de nettoyage des voies et places de la ville de Casablanca pour le compte de la commune de Casablanca; publié le 08 Mai 2025 dans le journal LIBERATION N°10505 et le 06 Mai 2025 dans le journal ALITTIHAD ELICHTIRAKI N°14.030.

**Modification apportée au :**

- **Date et heure d'ouverture des plis :** le 04 Juin 2025 à 11 heures.

Toutes les autres clauses de cet appel d'offres restent inchangées.

14, Avenue Mers Sultan -4ème étage, N°22-(20 130) Casablanca

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter  
La société Casablanca Baïa  
Tél : +212 5 22 36 87 74 / Fax : +212 5 22 36 87 73  
casabaia@casabaia.ma



Société Anonyme au capital de 40 000 000 DH - CNRS n° 7822874 - IF 1128989 - RC 102561 - Patente 34171687  
14, Avenue Mers Sultan - 4ème étage - 20 130 Casablanca - Maroc - Tél : (+212) 5 22 36 87 74 - (+212) 5 22 36 87 73  
casabaia@casabaia.ma

N° Vert 0800 004 545 Casa Baïa Casa Baïa Casa Baïa

N° 3191/PA



**Société de développement local « CASABLANCA BAÏA S.A »**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

N° d'appel d'offres	Objet de l'appel d'offres	Date et heure d'ouverture des plis	Cautionnement provisoire en dirhams	Estimation financière du marché en dirhams TTC
N°AOO/CB/15/2025	EQUIPEMENT DE LAC ET DE FONTAINES AU PARC ACHABAB, A L'ARRONDISSEMENT BEN M'SIK-CASABLANCA- POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE CASABLANCA	Le 16/06/2025 À 11 heures	56 000,00 Dirhams	2.799.120,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A à l'adresse indiquée ci-dessous ou téléchargé au niveau du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes au règlement de la consultation.

Les soumissionnaires peuvent :

- Faire parvenir leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception ;
- Ou les déposer contre récépissé au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A ci-dessus indiqué ;
- Ou les remettre au Président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis sous un pli fermé et cacheté à l'attention de :

Monsieur le Directeur Général de CASABLANCA BAÏA S.A  
14, Avenue Mers Sultan - 4ème étage, N°19 - (20 130) Casablanca

Une visite des lieux sera organisée le 27/05/2025 à 10 Heures, au siège CASABLANCA BAÏA.  
N° Tél : 06.65.41.76.90

Aucun pli déposé après la date et heure fixées pour l'ouverture des plis ne sera accepté.

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter  
La société CASABLANCA BAÏA S.A

14, Avenue Mers Sultan - 4ème étage, N°19 - (20 130) Casablanca  
Tél : +212 5 22 36 87 74 / Fax : +212 5 22 36 87 73  
casabaia@casabaia.ma



Société Anonyme au capital de 40 000 000 DH - CNRS n° 7822874 - IF 1128989 - RC 102561 - Patente 34171687  
14, Avenue Mers Sultan - 4ème étage - 20 130 Casablanca - Maroc - Tél : (+212) 5 22 36 87 74 - (+212) 5 22 36 87 73  
casabaia@casabaia.ma

N° Vert 0800 004 545 Casa Baïa Casa Baïa Casa Baïa

N° 3192/PA



**Société de développement local « CASABLANCA BAÏA S.A »**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

N° d'appel d'offres	Objet de l'appel d'offres	Date et heure d'ouverture des plis	Cautionnement provisoire en dirhams	Estimation financière du marché en dirhams TTC
N°AOO/CB/14/2025	Travaux de réaménagement du parc ACHABAB et des Jardins ITTISSAL et IKHWANE ASSAFA, à l'arrondissement Ben M'sik-Casablanca pour le compte de la commune de Casablanca	Le 11/06/2025 À 11 heures	275 200,00 Dirhams	13 761 618,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A à l'adresse indiquée ci-dessous ou téléchargé au niveau du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes au règlement de la consultation.

Les soumissionnaires peuvent :

- Faire parvenir leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception ;
- Ou les déposer contre récépissé au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A ci-dessus indiqué ;
- Ou les remettre au Président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis sous un pli fermé et cacheté à l'attention de :

Monsieur le Directeur Général de CASABLANCA BAÏA S.A  
14, Avenue Mers Sultan - 4ème étage, N°19 - (20 130) Casablanca

Une visite des lieux sera organisée le 26/05/2025 à 10 Heures, au siège CASABLANCA BAÏA.  
N° Tél : 06.65.41.76.90

Aucun pli déposé après la date et heure fixées pour l'ouverture des plis ne sera accepté.

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter  
La société CASABLANCA BAÏA S.A  
14, Avenue Mers Sultan - 4ème étage, N°19 - (20 130) Casablanca  
Tél : +212 5 22 36 87 74 / Fax : +212 5 22 36 87 73  
casabaia@casabaia.ma



Société Anonyme au capital de 40 000 000 DH - CNRS n° 7822874 - IF 1128989 - RC 102561 - Patente 34171687  
14, Avenue Mers Sultan - 4ème étage - 20 130 Casablanca - Maroc - Tél : (+212) 5 22 36 87 74 - (+212) 5 22 36 87 73  
casabaia@casabaia.ma

N° Vert 0800 004 545 Casa Baïa Casa Baïa Casa Baïa

N° 3194/PA



**Société de développement local « CASABLANCA BAÏA S.A »**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

N° d'appel d'offres	Objet de l'appel d'offres	Date et heure d'ouverture des plis	Cautionnement provisoire en dirhams	Estimation financière du marché en dirhams TTC
N°AOO/CB/13/2025	Prestations des études techniques et de suivi des travaux de l'aménagement des sites : -PARC PREFECTORAL AIN SEBAA -JARDIN PALESTIN Pour le compte de la commune de Casablanca	Le 09/06/2025 À 11 heures	16 000,00 Dirhams	798.000,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A à l'adresse indiquée ci-dessous ou téléchargé au niveau du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes au règlement de la consultation.

Les soumissionnaires peuvent :

- Faire parvenir leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception ;
- Ou les déposer contre récépissé au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A ci-dessus indiqué ;
- Ou les remettre au Président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis sous un pli fermé et cacheté à l'attention de :

Monsieur le Directeur Général de CASABLANCA BAÏA S.A  
14, Avenue Mers Sultan - 4ème étage, N°19 - (20 130) Casablanca

Une visite des lieux sera organisée le 23/05/2025 à 10 Heures, au siège CASABLANCA BAÏA.  
N° Tél : 06.65.41.76.90

Aucun pli déposé après la date et heure fixées pour l'ouverture des plis ne sera accepté.

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter  
La société CASABLANCA BAÏA S.A

14, Avenue Mers Sultan - 4ème étage, N°19 - (20 130) Casablanca  
Tél : +212 5 22 36 87 74 / Fax : +212 5 22 36 87 73  
casabaia@casabaia.ma



Société Anonyme au capital de 40 000 000 DH - CNRS n° 7822874 - IF 1128989 - RC 102561 - Patente 34171687  
14, Avenue Mers Sultan - 4ème étage - 20 130 Casablanca - Maroc - Tél : (+212) 5 22 36 87 74 - (+212) 5 22 36 87 73  
casabaia@casabaia.ma

N° Vert 0800 004 545 Casa Baïa Casa Baïa Casa Baïa

N° 3193/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU  
Avis d'Appel d'Offres  
Ouvert International  
N° 24/2025

Le 10 Juin 2025 à 10 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TARROUDANNT Rue Settat - M'Haita Taroudannt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres International sur offres des prix N° 24/2025 du 10 Juin 2025 à 10h pour :

Travaux de renforcement de la route nationale N°11 (Ex RN8) reliant Agadir à Marrakech entre PK 333+655 et PK 344+139 sur une longueur de 10,484Km. Province de Taroudannt  
Le dossier d'appel d'offres ouvert International doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

\* L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de :25.423.459,20 dhs (Vingt Cinq Million Quatre Cent Vingt Trois Mille Quatre Cent Cinq cent Neuf Dirhams, 20Cts).

\* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 500 000 ,00 dhs (Cinq Cent Mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

à l'article 5 du règlement de consultation.

N° 3195/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TAROUDANT  
CERCLE TAROUDANT  
CAIDAT TAMALOUKT  
COMMUNED'IMOUASS  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL  
N°04/IM/2025

Le 16-06-2025 à 10 Heures, il sera procédé dans le bureau de président aux bureau de la commune d'imoulass a hay agafay taroudannt, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N°04/IM/2025 pour objet : ACQUISITION DE MATERIEL ET DE MOBILIER DE BUREAU ET DES MATERIELS INFORMATIQUES AU PROFIT DE LA COMMUNE IMOUASS PROVINCE DE TAROUDANT

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage délégué est fixée à la somme de : (230 040.00 dhs) Deux cent trente mille quarante dirhams Toutes Taxes Comprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à 4.500,00 dhs QUATRE MILLE CINQ CENT DIRHAMS

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret N° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie

électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 23-06-2023.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de Consultation.

N° 3196/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports  
Académie régionale d'Éducation et de formation  
Région Marrakech-Safi  
Direction Provinciale de Safi  
Appel D'offres Ouvert National Sur Offres De Prix  
N° 31/S/2025

Le 12/06/2025 à 11 :00, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de SAFI relevant de l'AREF MARRAKECH-SAFI, Rue Dimachk n°1 SAFI, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour :Étude Géotechnique, Réception De Fonds De Fouilles Et Contrôle De La Qualité Des Travaux de Construction de 09 (Neuf ) salles de classes d'unités Préscolaire dans des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de Safi AREF M/S aux Communes Territoriales Suivantes : (2) SAFI- (3) SET GZOULA- (1) ATOUABET - (1) SIDI TIJJI - (1) EL BEDDOUZA - (1) LAAMAMRA, province de Safi région M/S.

• Estimation des couts des prestations en Dirhams TTC : 34 000,00 (Trente Quatre Mille Dirhams).

• Cautionnement provisoire : 600,00 (Six Cent Dirhams).

Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent

être conformes aux dispositions des articles 30 à 135 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances chargé du budget n°1692-23 du hija 23juin 2023 ) relatif à la matérialisation des procédures , des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°6 du règlement de la consultation

N° 3197/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
Région de Marrakech Safi  
Direction provinciale de SAFI

AVIS d'Appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° : 30/S/2025 « Séance publique»

Le 12/06/2025 à 10 :00, il sera procédé dans la salle de réunion de la direction provinciale de Safi relevant de l'AREF Marrakech-Safi, sis à Rue Damas, Ville Nou-

velle, Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

Elaboration Des Etudes Techniques et Suivi des Travaux de Construction de 09 (Neuf ) salles de classes d'unités Préscolaire dans des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de Safi AREF M/S aux Communes Territoriales Suivantes : (2) SAFI- (3) SET GZOULA- (1) ATOUABET - (1) SIDI TIJJI - (1) EL BEDDOUZA - (1) LAAMAMRA, province de Safi région M/S.

Le dossier d'appel d'offres peut télécharger à partir du portail des marchés public, à partir de l'adresse électronique suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Mille Dirhams (1000,00 DHs).

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de Cinquante Mille Six Cent Cinquante Dirhams (50 650,00 DH TTC) toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le

portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'Arrêté du Ministre Délégué auprès de la Ministre de l'Économie et des Finances, chargé du Budget n°1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

Le dossier technique doit comprendre :

- Les certificats d'agrément, établis conformément à l'arrêté du Ministre de l'Équipement et des Transports n°1003-15 du 20 jourmada 1 1436 (11 mars 2015) complétant le tableau annexé au décret n° 2-98-984 du 4 hija 1419 (22 mars 1999) instituant pour la passation de certains marchés de services pour le compte de l'Etat, un système d'agrément des personnes physiques ou morales exécutant des prestations d'études et de maîtrise d'œuvre :
- D14 (Calcul des structures pour bâtiments à tous usages)
- D15 (Courant fort et courant faible pour bâtiments à tous usages)
- D16 (Réseaux des fluides pour bâtiments à tous usages)

N° 3198/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Province de Taroudant  
Cercle de Taroudant  
Annexe de Tamaloukte  
Commune d'IMOUASS

**Annnonce de la procédure de courtage public /Vente aux enchères N° 01/BC./2025**

Le Président de la Commune Territoriale d'Imouass informe l'ensemble du public qu'il a été décidé, par adjudication publique, d'effectuer un courtage public le 17/06/2025 à 10h afin de vendre certains objets disparus, du mobilier de bureau distribué et du matériel hors service situés dans l'entrepôt collectif de la communauté d'Imouass, et le prix d'ouverture a été fixé à 9000.00 dirhams (Neuf mille dirhams) pour première action et le montant de la garantie temporaire à 2000.00 dirhams. la deuxième action est de 1000.00 dh (mille dirhams) et le montant de la garantie temporaire à 500.00 dh .

État actuel	Nombre	Type d'équipement	Nombre ordinal
Évanescant	16	Porte en bois	1
Évanescant	05	Clôture fer forgé	2
Évanescant	01	Grande porte en fer	3
Évanescant	08	Clôture de fenêtre noire	4
Évanescant	05	Grande fenêtre en bois	5
Évanescant	20	Cadre en bois	6
Évanescant	62	Fenêtres en verre	7
Évanescant	01	Bureau en bois marron	8
Évanescant	03	Chaises visiteurs (Banquet)	9
Évanescant	09	Chaise iso en tissu	10
Évanescant	01	Porte en fer extérieur (gris)	11
Évanescant	01	Sculpture en fer	12
Évanescant	02	Cadre en fer	13
Évanescant	01	Évier en céramique blanche	14
Évanescant	01	Évier de cuisine en métal	15
Évanescant	01	Toilettes blanches	16
Évanescant	02	Pneus pour chargeur de taille 414	17
Évanescant	02	Pneus de taille 215/65	18
Évanescant	11	Pneus de taille 265/65	19
Évanescant	-	Pièce rechange	20
Évanescant	02	Conteneur à ordures	21
Évanescant	62	Cartouche de toner	22
Évanescant	01	IMPRIMANTE pixma N° 05/2019	23
Évanescant	23	luminaire 250W	24

- Par conséquent, tous ceux qui souhaitent participer à ce courtage doivent s'adresser au siège de l'entrepôt collectif le jour et l'heure mentionnés ci-dessus, accompagnés d'une copie de cps , marquée et signée, avec l'ajout de la phrase lue et acceptée sans réserve la carte nationale d'identité, la réception de la garantie temporaire et le certificat de libération contre le groupe délivré par le Département des recettes et des prélèvements.
- Celui qui remporte la vente aux enchères publiques paie en plus du prix d'acquisition 10% en tant que propriétaire de cette maison de courtage et paie en espèces.
- Le comité de courtage peut accepter ou rejeter toute offre si nécessaire.
- La maison de courtage doit recevoir les matériaux acquis dans un délai n'excédant pas 05 jours à compter du jour suivant la date du courtage, et tout retard entraînera une amende de 50 dhs pour chaque jour de retard.
- Pour plus d'informations, vous pouvez contacter les services de la communauté tout au long des journées ouvrables.

N° 3199/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION DRAA TAFILALTE  
PROVINCE D'OUARZAZATE  
COMMUNE D'OUARZAZATE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° : 16/TDT/2025**

Le 12 Juin 2025 à (10 h) Dix heures, il sera procédé, à la salle des réunions de la Commune d'Ouarzazate, sise à avenue Mohamed V, Commune d'Ouarzazate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour: Travaux de raccordement 2<sup>ème</sup> /1<sup>er</sup> Catégorie du poste de l'espace Jamaa El Fan à la Kasbat de Taourirt à la Commune d'Ouarzazate, Province d'Ouarzazate, Région Draa Tafilalet.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20.000,00 Dh (Vingt mille dirhams).

Il doit être établi au nom de la Commune d'Ouarzazate.

L'estimation des coûts des travaux établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 222 365,60 Dhs (Un millions deux cent vingt deux mille trois cent soixante cinq Dirhams ; 60 Cts) TTC ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret N° 2-22-431 du 8 Mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

\* Dossier technique composé de :

**Qualification**

Ministère de l'Équipement

Classe	3
Secteur	J Electricité
Qualification	J6 (Réalisation de réseau électrique moyenne tension (MT) et transformation MT- BT et réseau basse tension (BT))

N° 3200/PA

**CNSS**  
Le devoir de vous protéger  
Direction Régionale Orient  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERT SIMPLIFIÉ A MA-**  
**JORATION N°08/2025**

Le Vendredi 30 Mai 2025 à 10h, il sera procédé dans la salle des réunions de la Direction Régionale CNSS Orient sise au Boulevard Echouhada, Oujda à l'ouverture des plis d'appel d'offres ouvert simplifié à majoration n°08/2025 relatif à la prestation de service d'entretien des jardins de Direction Régionale CNSS Orient, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). L'estimation des coûts de la prestation est fixée à la somme de : 58 821,26 dhs TTC (Cinquante huit mille huit cent vingt et un dirhams et vingt six centimes toutes taxes comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1.100,00 dhs (Mille cent dirhams); Le contenu, la prestation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8, 9 et 10 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). La visite des lieux prévue par

l'article 21 du règlement de la consultation sera effectuée à la Direction Régionale de la CNSS Orient sise à Boulevard Echouhada, Oujda en date du 23/05/2025 à 10h.

**N° 3201/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'EQUIPE-**  
**MENT ET DE L'EAU,**  
Direction des Systèmes d'Information et du Numérique  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERT NATIONAL SUR**  
**OFFRE DE PRIX**  
**N° 04/2025-DSIN**

Le Jeudi 12 Juin 2025 à 10h00 il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique du Ministère de l'Équipement et de l'Eau Avenue Maa Al Aynayne- Rabat-Agdal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national sur offre de prix pour objet : **MAINTENANCE DU LOGICIEL DE GESTION ELECTRONIQUE DU COURRIER « DOCFLOW » POUR LA DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DU NUMERIQUE**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : - (Six mille Dirhams) 6 000,00 Dirhams L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : -Trois cent cinquante-deux mille huit cent Dirhams Toutes Taxes Comprises (352 800,00 DH TTC);

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie élec-

tronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Conformément à Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics, les concurrents doivent, transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics. [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

**N° 3202/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'EQUIPE-**  
**MENT ET DE L'EAU**  
**DIRECTION PROVINCIALE**  
**DE L'EQUIPEMENT,**  
**DU TRANSPORT**  
**ET DE LA LOGISTIQUE**  
**LARACHE**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERT NATIONAL**  
**N°20/DPETL/Lar 2025**

Le 16 JUIN 2025 à 11 H du matin, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Larache, place Oued El Makhazine Larache à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour : **CONTROLE TOPOGRAPHIQUE EXTERIEUR DES TRAVAUX DEDEDOUBLEMENT DE LA RR417 SUR 4 KM AU NIVEAU DE L'ENTREE NORD DE LA VILLE DE LARACHE (PROVINCE DE LARACHE)**

Le dossier d'appel d'offres doit également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et à partir de l'adresse électronique suivante : [www.mtpnet.gov.ma](http://www.mtpnet.gov.ma) Le cau-

tionnement provisoire est fixé à la somme de : 2 000,00 dirhams, (Deux Mille dhs).

L'estimation du coût des prestations : 105 600,00 dirhams, (Cent Cinq Mille Six Cent dhs TTC). Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent : - déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Les pièces justificatives à fournir sont celles exigées par l'article 04 du règlement de consultation.

**N° 3203/PA**

**Royaume du Maroc**  
**Ministère de l'Agriculture, de la pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts**  
Direction Régionale de l'Agriculture de Casablanca-Settat

Direction Provinciale de l'Agriculture de Berrechid  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERT INTERNATIONAL**  
**SUR OFFRES DE PRIX**  
**N° 14/2025/DPA/BERRECHID DU 01/07/2025 à 10 HEURES**  
**(SEANCE PUBLIQUE)**

Le 01/07/2025 à 10 Heures, il sera procédé, dans la salle de la réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Berrechid sise à n° : 5 boulevard Mohammed V, quartier El yousser, Berrechid, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert international sur offres de prix N° 14/2025/DPA/BERRECHID du 01/07/2025 relatif aux ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE SUIVI ET LE CONTROLE DES PROJETS D'AMÉNAGEMENTS HYDRO AGRICOLES DE LA ZONE D'ACTION DE LA DPA

**DE BERRECHID.**  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre millions Huit Cent Trente Deux mille Quatre Cent Dirhams, zéro centimes TTC. (4 832 400,00 Dirhams TTC).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre-Vingt-Seize mille Dirhams (96 000,00 DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 au 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°12 du Règlement de consultation.

**N° 3205/PA**

**BATIMENT & BETON**  
**ELMAS CONSTITUTION**  
Par acte SSP, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **STE « BATTIMENT & BETON ELMAS » SARL AU**  
Objet : **• ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS.**  
**• LOUEUR DE MACHINES ET EQUIPEMENT POUR CONSTRUCTION.**  
**• NEGOCIANT**  
Gérance : - \* Mr. ABDELHAKIM EL MESSAOUDI marocain, titulaire de la CIN N° R308556 Demeurant à : DR IMAJJOUEN AIT YOUSSEF

**OUALI AL HOCEIMA.**  
Capital : 100.000,00 DH  
Capital Social  
Mr. ABDELHAKIM EL MESSAOUDI .....1000 PARTS.  
Soit au total mille PARTS 1000 parts

Durée : La durée de la société est fixée à QUATRE VINGT DIXNEUF (99) années, à compter de son immatriculation au registre de commerce sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation par décision extraordinaire des associés.  
Siège Social : DR BOULAMAIZ AIT YOUSSEF OU ALI AL HOCEIMA.

Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima, l'immatriculation au RC a été faite le 16/05/2025 sous le n° 383.

**N° 3204/PA**

**SOCIETE BULVARY SARL**  
Dissolution  
Auteur d'un acte SSP en date à Casablanca du 16/04/2025, il a été établi les statuts d'une "S.A.R.L." dans les caractéristiques sont les suivantes :  
Dénomination : **BULVARY**  
Objet : **Achat, ventes et la fabrication d'articles de joaillerie, de bijouterie et Horlogerie en or, diamants, métaux précieux et autres**

Le siège : N°30 LOT LAALAJ RUE 1 BD BEN BARKA BOURGOGNE - CASABLANCA  
Capital Social : 100 000 DHS, divisé en 1 000 parts de 100 DHS - MR OUSSAMA SEKKOURI de CIN : CD222605 co-gérant 500 parts en pleine propriété - MR BRAHIM MAKHFI de CIN : CB165874 co-gérant 500 parts en pleine propriété  
Dépôt : La déclaration d'immatriculation au registre du commerce déposée le 12/05/2025 sous N° 22587 au registre chronologique ont été effectués au greffe du tribunal de commerce de Casablanca. RC : 676109

**N° 3208/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU**  
**DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE LARACHE**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL**  
**N°22/DPETL/Lar 2025**

**Le 16 JUIN 2025 à 12 H du matin,** il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Larache, place Oued El Makhazine Larache à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

**Travaux de dédoublement de la RR417 sur 4 Km au niveau de l'entrée Nord de la ville de Larache : Travaux de déplacement des réseaux d'eau et d'électricité (Province de Larache)**

Le dossier d'appel d'offres doit également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et à partir de l'adresse électronique suivante : [www.mtpnet.gov.ma](http://www.mtpnet.gov.ma).

**Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 200 000,00 dirhams, (Deux Cent Mille dhs).**

**L'estimation du coût des prestations : 13 077 784,80 dirhams, (Treize Million Soixante Dix Sept Mille Sept Cent Quatre Vingt Quatre Dirhams Et 80 Centimes TTC).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22- 431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :  
- déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles exigées par l'article 09 du règlement de consultation.

**Pour les concurrents installés au Maroc ils doivent fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et classification.**

ACTIVITE	QUALIFICATIONS EXIGES	CLASSE MINIMALE
C	C2 et C3	2
J	J6	1

**N° 3207/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU**  
**DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE LARACHE**

**Avis d'appel d'offres ouvert simplifié**  
**N° 21/DPETL/Lar/2025**

**Le 03 JUIN 2025 à 11 H du matin,** il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Larache, place Oued El Makhazine Larache à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

**Contrôle et suivi de la qualité des travaux de dédoublement de la RR417 sur 4 Km au niveau de l'entrée Nord de la ville de Larache (Province de Larache)**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et à partir de l'adresse électronique suivante : [www.mtpnet.gov.ma](http://www.mtpnet.gov.ma).

**Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 13 000 ,00 Dhs, (TREIZE MILLE Dirhams).**

**L'estimation des coûts des prestations : 650 316,00 Dhs, (Six Cent Cinquante Mille Trois Cent Seize Dirhams et Zéro centimes TTC).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22- 431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :  
- déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles exigées par l'article 05 du règlement de consultation.

**Pour les concurrents installés au Maroc ils doivent fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et classification.**

Activité	Catégorie minimale	Qualifications exigées
CQ : Contrôle de qualité	Catégorie 2	CQ3 et CQ5
EL : Expertise de laboratoire	Catégorie 1	EL4

**N° 3206/PA**

Trajets rallongés, taximètres ignorés, détours inexplicables, tarifs abusifs, refus de clients...

## A Casablanca, ils sont légion les taxis qui roulent au mépris de la loi et du bon sens



C'est croire qu'ils roulent dans une ville sans aucune réglementation. A Casablanca, les chauffeurs de petits taxis reconnaissables par leur couleur rouge ne font que leur tte. Se croyant tout permis, ils sont nombreux à rouler la plupart du temps pour leur compte et de moins en moins pour les usagers qu'ils choisissent leur guise.

Les habitants de la grande métropole, selon le dernier recensement du Haut-Commissariat au plan (HCP), semblent ainsi livrés aux caprices et aux humeurs de certains chauffeurs qui leur font voir (littra-

lement) rouge.

Ces derniers sont persuadés de pouvoir tout se permettre, au grand dam des usagers qui continuent de payer le prix d'une insolence qui n'adgale que le silence assourdissant des autorités locales et institutions chargées de les rappeler à l'ordre.

### Des taxis qui ne font que leur tte

A moins de 7 mois de la Coupe d'Afrique des nations 2025 (prévue du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026), qui devrait drainer un afflux important de visiteurs du continent

et d'ailleurs, donc des usagers potentiels, la question des transports urbains demeure préoccupante dans la capitale économique.

Malgré la mise en service de nouvelles lignes de tram desservant plusieurs quartiers de la ville et la présence accrue des grands taxis, les plaintes contre les petits taxis dont le nombre avoisine les 9000 continuent d'augmenter parmi les usagers.

En plus des embouteillages qui encombreront la circulation aux heures de pointe et des difficultés à trouver une place dans un bus ou un grand taxi, les Casablancais doivent

encore supporter les sautes d'humeur et les exigences parfois extravagantes de certains chauffeurs qui se croient tout permis.

### Des chauffeurs qui semblent suivre leur propre code

En effet, ils sont de plus en plus nombreux à refuser certaines courses et directions, limiter le nombre de passagers à 2 voire 1, ignorer les taximètres pour imposer des tarifs souvent élevés, rallonger le trajet en espérant gagner quelques centimes...

Tout au long de la journée, surtout à l'approche et pendant les heures de pointe, les taxis rouges prennent un malin plaisir à narguer les usagers contraints de les supplier de les prendre ou de leur ajouter 5 voire 10 DH de plus du montant du compteur en espérant ainsi être conduits jusqu'à leur destination.

Autre pratique certes connue des Casablancais mais souvent agaçante : certaines heures de la journée, c'est de voir ces taxis stationnant durant de longues heures aux abords des gares (ferroviaires et routières), hôtels, restaurants et autres lieux attendant des clients auxquels ils imposent des tarifs souvent exorbitants ; pendant que des dizaines d'usagers triment à trouver un taxi quelques mètres de là.

Comble de l'ironie, de plus en plus de chauffeurs se plaignent de la concurrence qu'ils jugent déloyale : des applications de commande de véhicules avec chauffeur (CVC) comme Yango et Driver. Ils ne se rendent même pas compte que ce sont eux qui poussent les usagers vers ces derniers par leur comportement.

Alain Bouhity

### Pays-Bas

## Hommage aux soldats marocains tombés lors de la Bataille de Kapelle

Un vibrant hommage a été rendu aux vaillants soldats marocains tombés dans la Bataille de Kapelle, aux Pays-Bas, lors des combats livrés en 1940 contre les troupes nazies.

Lors d'une cérémonie commémorative, tenue jeudi au cimetière militaire français de Kapelle, dédiée à la mémoire des héros marocains ayant sacrifié leur vie, aux côtés de soldats français et néerlandais, l'Ambassadeur du Maroc aux Pays-Bas, Mohamed Basri, a rappelé, avec grande fierté, le sacrifice ultime et les combats courageux menés par des dizaines de milliers de soldats marocains en Europe durant la Seconde Guerre mondiale, dont plusieurs centaines aux Pays-Bas, pour défendre les valeurs de liberté, de dignité humaine et de démocratie.

M. Basri a souligné que la cérémonie commémorative de Kapelle constitue

une occasion pour célébrer la liberté retrouvée et réaffirmer la centralité des valeurs démocratiques que les idéologies extrémistes et exterminatrices ont tenté de détruire.

Il a rappelé le célèbre appel de feu SM Mohammed V, au début de la Seconde Guerre mondiale, en réponse duquel près de 90.000 Marocains se sont engagés aux côtés des alliés pour combattre les forces de l'axe, posant ainsi les jalons d'une fraternité d'armes qui servira de référence historique.

La gratitude de la France s'est traduite par l'invitation adressée par le Général De Gaulle au Sultan Sidi Mohammed Ben Youssef d'assister aux festivités du 18 juin 1945 et aux célébrations de la Victoire et la désignation du regretté Souverain, Pré de la Nation marocaine, comme Compagnon de la Libération, a ajouté le diplomate.

Cet hommage est également l'occasion de mettre en exergue la sagesse et la vision de la monarchie marocaine, si ancienne et enracinée dans l'histoire, qui a été un partenaire fiable, fiable et de poids aux côtés des alliés, dans une période si sombre de l'histoire humaine au XX<sup>e</sup> siècle, a souligné M. Basri.

L'Ambassadeur a, en outre, rappelé le rôle héroïque de feu Sa Majesté Mohammed V, dans la protection des juifs du Maroc, notant que cette prise de position courageuse et historique a permis de sauver les citoyens marocains de confession juive durant cette sombre période, et les générations de juifs marocains et d'origine marocaine célèbrent, ce jour, cette position historique et héroïque.

Feu Sa Majesté Mohammed V a veillé, malgré le contexte historique spécial, ce qu'il n'y ait jamais atteintes

aux droits des juifs au Maroc et que aucun juif ne soit deporté, tu ou contraint de porter des signes discriminatoires, a-t-il poursuivi.

M. Basri a, par ailleurs, lancé un appel aux Ives, aux jeunes générations et aux citoyens de demain pour assimiler cette histoire plurielle, se l'approprier pour mieux affronter les multiples défis futurs, avec la nécessité de consacrer les principes de tolérance, d'ouverture et de coexistence, encourageant les jeunes générations à lire l'histoire de leur pays et de leur continent et d'apporter leur contribution positive à la cohésion sociale pour plus d'égalité, de respect et de préservation de la dignité, indépendamment de l'origine, de la foi et de la couleur de peau. L'objectif reste l'espace de formation des futurs citoyens et le premier lieu du vivre-ensemble, a-t-il dit.

# Economie

## L'ASMEX en mission économique en Angola

La Confédération marocaine des exportateurs (ASMEX) annonce l'organisation d'une mission économique de haut niveau en Angola, et ce du 18 au 21 juin 2025.

S'inscrivant dans la dynamique de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), cette initiative ambitionne de renforcer les accords bilatéraux entre les deux pays, précise l'ASMEX dans un communiqué.

L'Angola, dont l'économie connaît une dynamique de diversification et qui joue un rôle clé au sein de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), représente un partenaire stratégique pour le Maroc dans son ancrage africain, fait savoir la même source. Ladite mission s'ajoute à celles déjà réalisées en Egypte et au Ghana, et reflète la volonté marocaine à opérationnaliser la ZLECAF par une approche sectorielle ciblée, à développer des synergies industrielles et logistiques entre les deux pays, en ouvrant des perspectives inédites et en offrant un cadre structuré et stratégique aux entreprises souhaitant inscrire leur développement dans l'essor des partenariats Sud-Sud.

Parallèlement, cette nouvelle étape vise à mobiliser les financements panafricains, notamment ceux de la Banque africaine de développement (BAD) et d'Afreximbank, au profit de projets structurants, relève le communiqué.

Par ailleurs, des mécanismes de facilitation des échanges et des investissements seront mis en place, en coordination avec les autorités angolaises et marocaines, de même qu'un cadre de dialogue institutionnel avec les parties prenantes angolaises, rapporte la MAP.

L'identification d'opportunités concrètes dans des secteurs prioritaires tels que l'agro-industrie, les infrastructures et les énergies renouvelables figure également parmi les priorités de cette mission.

A cette occasion, le président de l'ASMEX, Hassan Sentissi, a souligné, cité par le communiqué: "Cette mission incarne notre vision d'une Afrique intégrée, où le Maroc agit comme catalyseur économique. L'Angola, avec son potentiel et ses réformes audacieuses, constitue un partenaire potentiel pour nos entreprises qu'il faut approcher".

Dotée d'une solide expérience en diplomatie économique, la Confédération a déjà accompagné avec succès des missions en Afrique de l'Ouest, de l'Est et australe, bâtissant des ponts tangibles entre opérateurs économiques. Sa méthodologie unique alliant maîtrise des marchés, coordination institutionnelle et accompagnement sur mesure consolide sa participation dans la mise en œuvre de la stratégie continentale du Royaume.

Cette visite économique intervient à un moment où l'Angola accélère son ouverture à de nouveaux secteurs économiques, offrant ainsi des perspectives inédites pour l'expertise marocaine, conclut le communiqué.

## Les opportunités d'investissement offertes aux MRE au centre d'une rencontre à Paris



Le climat des affaires au Maroc et les nombreuses opportunités d'investissement offertes aux porteurs de projets issus de la communauté marocaine résidant à l'étranger ont été au centre d'une rencontre économique, organisée vendredi à Paris, à l'initiative de l'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE), en partenariat avec "MeM by CGEM" et "Tamwilcom".

Placée sous le thème "Investir au Maroc, un parcours facilité et des opportunités diversifiées", cette rencontre a été l'occasion de mettre en exergue les atouts économiques du Royaume et de faire connaître les dispositifs mis en place (Charte de l'investissement, solutions de financement proposées par Tamwilcom...) pour faciliter les investissements des Marocains du monde et leur permettre de participer activement au développement économique de leur pays d'origine.

Intervenant à cette occasion, Ali Mehrez, chargé de mission à l'AMDIE, a souligné que cette initiative, qui s'inscrit dans le cadre de l'engagement constant de l'Agence à promouvoir l'investissement au Maroc et à accompagner les projets portés par les MRE, constitue une occasion privilégiée pour établir le contact entre les entrepreneurs de la diaspora marocaine et l'écosystème institutionnel, rapporte la MAP.

"Sa Majesté le Roi Mohammed VI a appelé à la mobilisation de tous les acteurs institutionnels en faveur de l'investissement des Marocains du monde dans leur pays d'origine", a-t-il indiqué, citant à cet égard les Discours Royaux à l'occasion du 69<sup>ème</sup> anniversaire de la Révolution du Roi et du peuple et du 49<sup>ème</sup> anniversaire de la Marche Verte.

"Lors de ces deux Discours, notre Souverain a réitéré Sa Haute Bienveillance en faveur de la communauté marocaine à l'étranger", a-t-il dit, mettant en

exergue l'intérêt que porte Sa Majesté le Roi aux Marocains du monde comme acteurs clés du développement économique et du rayonnement international du Royaume.

Le contexte actuel, a-t-il fait observer, est particulièrement "favorable" pour l'engagement économique et l'entrepreneuriat de la diaspora marocaine, et ce pour au moins trois raisons essentielles.

"D'abord, l'économie marocaine est aujourd'hui, grâce à la vision de SM le Roi, un véritable chantier à ciel ouvert. Le second facteur propice à l'investissement des Marocains du monde tient à la mobilisation de tout l'écosystème institutionnel en faveur de l'investissement en général, et de celui de la diaspora marocaine en particulier. Le troisième facteur relève de la diaspora elle-même. En effet, nous constatons tous une véritable dynamique entrepreneuriale orientée vers le Maroc, chez nos compatriotes installés à l'étranger", a précisé M. Mehrez.

De son côté, la vice-présidente de MeM by CGEM, Fatima Boussalla Idrissi, a mis en avant l'attachement fort et l'engagement de la diaspora marocaine envers le Royaume. "Les Marocains du monde représentent bien plus qu'une communauté établie à l'étranger. Ils incarnent un vivier de talents, de savoir-faire et d'initiatives, et sont porteurs d'une ambition partagée : celle de contribuer activement au développement économique du Maroc", a-t-elle relevé.

Elle a, en outre, indiqué que le thème de cette rencontre économique n'est pas un simple slogan. "Il reflète une volonté affirmée, des réformes structurelles en cours et une mobilisation des institutions marocaines pour offrir aux porteurs de projets des parcours simplifiés et des dispositifs de financement adaptés, faciliter l'ancrage territorial et l'accès à l'information stratégique et surtout, accompagner durablement chaque entrepreneur dans

son investissement productif au Maroc", a-t-elle expliqué.

A ce titre, a poursuivi Mme Boussalla Idrissi, MeM by CGEM, qui représente la 13<sup>ème</sup> région de la Confédération, composée de douze régions physiques et d'une région virtuelle, se positionne comme un espace unique de dialogue, de mise en réseau et d'accompagnement, au service des Marocains entrepreneurs du monde entier.

Zineb Hatim, présidente de l'Association "Maroc Entrepreneurs" a, pour sa part, relevé "un engouement sans précédent" pour l'investissement au Maroc et une implication croissante des MRE dans l'avenir du Royaume.

"Il existe un lien indéfectible entre la diaspora marocaine et le Maroc, un lien qu'on ne retrouve pas dans d'autres diasporas. Cet attachement profond est aussi nourri par l'attention continue que porte le Royaume à ses fils à l'étranger", a-t-elle affirmé.

"Aujourd'hui, avec les grandes échéances nationales, comme le Mondial 2030 ou la CAN que le Maroc s'apprête à accueillir, la diaspora marocaine est plus que jamais mobilisée pour accompagner le développement et le rayonnement du pays", a-t-elle ajouté.

Parmi les participantes, Mina Qandar, coach bien-être installée en France depuis trois décennies, a fait part, dans une déclaration à la MAP, de son intérêt pour l'entrepreneuriat au Maroc.

"Après 30 ans de vie en France, j'ai pris la décision de quitter le salariat pour entreprendre. Le Maroc s'est imposé naturellement comme mon premier choix. C'est un retour du cœur", a-t-elle confié.

"Je suis venue aujourd'hui pour mieux comprendre la réglementation et les dispositifs d'accompagnement existants, afin d'envisager sereinement ce retour au pays", a-t-elle ajouté.

## Portrait



## Edi Rama

*L'artiste quatre fois Premier ministre de l'Albanie*

Le Premier ministre albanais, Edi Rama, est un artiste peintre tombé en politique, résolument pro-occidental, et qui, fort de son quatrième mandat veut faire de son pays un membre de l'Union européenne.

Son Parti socialiste a remporté plus de 52% des voix aux législatives de di-

manche, selon les résultats officiels publiés mardi à minuit par la commission centrale électorale, offrant à Edi Rama un quatrième mandat inédit à la tête du pays.

Les portes d'entrée vers Bruxelles qu'il ambitionne de franchir "d'ici 2030", sont, dit-il, l'assurance d'un passeport européen pour les citoyens de ce petit pays des Balkans, qui est resté sous le joug, des décennies durant, d'une des dictatures les plus fermées au monde.

Cet ancien élève de l'École des Beaux-Arts de Paris dans les années 90, dont les toiles tapissent le bureau, a entamé sa carrière politique juste avant la chute du régime communiste d'Enver Hoxha à la fin des années 80. Avec une ambition: moderniser son pays de 2,8 millions d'habitants pour l'arrimer au continent européen.

Les négociations en vue de l'adhésion à l'UE ont été entamées en 2022. Entre-temps, Donald Trump a été réélu président, et c'est "peut-être une formidable opportunité de faire les choses différemment pour nous et pour le monde", estime M. Rama, "une occasion

de voir l'Europe elle-même un peu différemment parce que l'Europe vieillit".

Né en 1964, fils d'un sculpteur et d'une médecin, cet homme considéré comme autoritaire n'a de cesse de répéter que "l'Union européenne est surtout un projet de paix et de prospérité construit ensemble".

Fort de cette vision, il fut en 2014 le premier chef du gouvernement albanais à visiter Belgrade en près de sept décennies. Avec l'Italie, il a signé un accord en vue d'une solution controversée pour gérer l'immigration irrégulière: l'ouverture de deux camps d'accueil sur le sol albanais gérés par Rome.

Convaincu d'avoir été privé du pouvoir par des fraudes aux législatives en 2009, Edi Rama, un orateur hors pair, avait fini par faire descendre dans la rue ses soutiens pour des manifestations violemment réprimées. Quatre personnes sont alors tuées par la garde nationale qui tire sur les manifestants. Quelques mois plus tard, le socialiste l'emporte.

Depuis, M. Rama, cheveu et barbe poivre et sel, très grand, amateur de bas-

ket-ball, dit vouloir faire de l'Albanie un "pays moderne régi par la loi". Il impose au forceps à l'été 2016 une réforme de la justice fortement soutenue par l'UE et visant à lutter contre la corruption et renforcer l'Etat de droit en Albanie.

Le parti démocratique (droite), derrière sa figure tutélaire Sali Berisha, l'attaque avec virulence, affirme qu'il entretient des liens avec le crime organisé, que son entourage est corrompu. Lui balaie de la main ces accusations, défend sa cause d'intégrer l'UE, une aspiration soutenue par une majorité de ces concitoyens.

La rivalité entre les deux hommes remonte aux années 90, quand Rama quitte un mouvement étudiant accusant Berisha de se montrer complaisant par opportunisme à l'égard des communistes.

Edi Rama a bâti sa renommée internationale lorsque, maire de Tirana (2006-2011), il a fait recouvrir de couleurs vives des bâtiments. La presse occidentale l'a couvert de louanges, même si cette rénovation ne concernait que quelques rues de l'hyper-

centre d'une capitale malade d'une urbanisation galopante et chaotique.

Comme Premier ministre, il est revenu à sa passion en soutenant de grands projets de construction signés des meilleurs architectes.

Il manie l'art comme un instrument de communication politique. Il n'hésite pas à présenter ses propres toiles lors d'expositions internationales ou d'assister en cravate colorée et baskets dessinés par ses soins aux grands rendez-vous politiques européens.

"J'avais d'autres projets" que la politique, assure-t-il, "mais la responsabilité de diriger le gouvernement de son pays est le plus grand honneur possible. Je suis un artiste qui fait le Premier ministre de l'Albanie".

Il assume aussi être un "instagrameur" compulsif: pour apaiser les protestataires ou ridiculiser l'opposition, il use (abuse, disent ses adversaires) des réseaux sociaux où il cumule notamment 1,6 million d'abonnés sur Facebook.

”

J'avais d'autres projets (...) Mais la responsabilité de diriger le gouvernement de son pays est le plus grand honneur possible.

# Sport

## Le PSG au complet fête son titre par une victoire contre Auxerre



L'équipe type du Paris SG a fêté son titre de Ligue 1 par une victoire contre Auxerre (3-1) au Parc des Princes, sur un doublé de Khvicha Kvaratskhelia, une soirée idéale pour préparer les finales de coupe qui l'attendent en mai.

Finie la gestion des temps de jeu au cœur d'un calendrier infernal: l'entraîneur Luis En-

rique a aligné samedi son "onze" de référence en Ligue des champions, qui ira à Munich dans deux semaines défier l'Inter Milan en finale de Ligue des champions, une semaine après la finale de Coupe de France contre Reims.

Paris a conclu ce championnat, dominé de la tête et des épaules, par le symbole d'un but de son capitaine Marquinhos, d'une tête rageuse

sur corner (67). Le Brésilien, qui pourrait partir du club cet été après 12 ans de bons et loyaux services, n'a pas caché sa joie d'en terminer ainsi, devant ses tribunes.

Il a reçu ensuite une nouvelle ovation lors de sa sortie en fin de match, Khvicha Kvaratskhelia, dernier arrivant au club lors du mercato d'hiver 2025, a marqué les deux autres buts. Il a d'abord remis le PSG à l'endroit en égalisant à la 59e minute, d'une frappe lointaine audacieuse qui trompa enfin le gardien Leon, énorme jusque-là pour écoeurer les Parisiens. Puis il a conclu de près un nouveau raid dans la surface (88).

Mais il y a aussi eu quelques ombres au tableau, à commencer par l'inefficacité d'Ousmane Dembélé, de retour parmi les titulaires après sa blessure à Londres. Il a perdu son duel contre Leon (13e), puis n'a pas su quoi faire d'un ballon aérien dans la surface (19e), puis a vu Leon l'empêcher de reprendre un centre de Nuno Mendes (38e).

Surtout, il a manqué l'immanquable, servi aux six mètres par "Kvara": sa reprise pourtant à bout portant a tutoyé les étoiles... Mais Dembélé est officiellement meilleur buteur de Ligue 1, avec 21 unités, puisque Mason Greenwood, revenu à hauteur samedi, a marqué plus de penalties au cours de la saison.

Gonçalo Ramos a, de son côté, manqué un penalty (79), tiré trop mollement. Ironiquement, il venait de remplacer Dembélé.

Enfin, Paris a une nouvelle fois encaissé un but sur coup de pied arrêté. Auxerre a très bien joué le coup en gardant le ballon à ras de terre pour transmettre rapidement le ballon à l'avant-centre Lassine Sinayoko, qui s'est joué de Willian Pacheco et de Gianluigi Donnarumma (1-0, 30e).

Joueurs et staff ont brandi le nouveau trophée de la Ligue 1, surmonté de plusieurs "1" dorés, avant de faire un tour d'honneur dans le stade. La joie était sans mélange, à 15 jours d'une finale où le PSG pourrait enfin décrocher le titre de C1 qui le fuit.

## Le Sporting sacré champion du Portugal devant Benfica

Le Sporting a remporté son 21e titre de champion du Portugal en s'imposant à domicile devant Guimaraes (2-0) pour devancer le Benfica, son grand rival lisboète, tenu en échec à Braga (1-1) samedi lors de la dernière journée.

Déjà sacré la saison dernière, le Sporting n'avait pas remporté deux titres d'affilée depuis 1954.

A égalité de points avant cette 34e journée, Sporting et Benfica n'avaient pu se départager le week-end du 10 et 11 mai courant lors d'un derby survolté, choc au sommet qui s'est terminé par un résultat nul (1-1) au stade du Benfica.

Le Sporting avait alors l'avantage dans les confrontations directes car il l'avait emporté (1-0) à l'aller.

Avec 82 points en 34 rencontres, la meilleure attaque et la meilleure défense du championnat, le Sporting obtient la seule place qualificative pour la Ligue des champions, tandis que le Benfica (2e, 80 pts) devra jouer les barrages.

Au plan individuel, cette saison restera marquée par la superbe performance de l'avant-centre suédois du Sporting, Viktor Gyokeres, auteur de 39 buts en championnat et un total de 50 réalisations toutes compétitions confondues.

Samedi à Lisbonne, il a signé le deuxième but du Sporting après l'ouverture du score de Pedro Gonçalves.

Les deux équipes de la capitale portugaise étaient au coude à coude depuis plusieurs semaines, au bout d'une saison où ils ont chacun changé d'entraîneur en cours de route.



## Coupe d'Angleterre

# Crystal Palace surprend Manchester City et ouvre son livre d'or

Crystal Palace, outsider majestueux, a remporté le premier trophée de son histoire, samedi en finale de la Coupe d'Angleterre face au grand Manchester City (1-0) de Pep Guardiola, désormais assuré de finir sa saison sans titre, une rareté.

Un but de la pépite Eberechi Eze (16e) et un penalty arrêté par Dean Henderson (36e) ont envoyé les Eagles du sud de Londres au septième ciel et en Ligue Europa, la récompense attribuée au lauréat de la "Cup".

Les banlieusards au maillot rouge et bleu, portés par leurs brûlants supporters, ont gâché au passage la sortie du magicien Kevin De Bruyne, maître à jouer de Manchester City depuis une décennie.

Les délicieuses passes entre les lignes du capitaine belge, en fin de contrat et non prolongé, n'ont pas suffi pour briser la résistance de Crystal Palace, héroïque dans la souffrance.

L'entraîneur multi-titré de Manchester City, Pep Guardiola, boit lui la calice jusqu'à la lie, au bout d'une année qu'il termine sans trophée, une première depuis sa première saison en Angleterre (2016-2017).

Il va devoir très vite remobiliser ses troupes, puisqu'il lui reste encore deux "finales" à disputer en Premier League pour assurer sa place dans la prochaine Ligue des champions, et dès mardi contre Bournemouth.

Son vis-à-vis, Oliver Glasner, sera à jamais le premier entraîneur titré avec Crystal Palace, un club populaire du sud de la capitale, qui avait échoué par deux fois en finale de la compétition, en 1990 et 2016.

Les héros de 2025 s'appellent Eze et Henderson, mais aussi Marc Guéhi le capitaine, ou encore Jean-Philippe Mateta, l'avant-centre français de 27 ans, enfin crédité d'un premier trophée, lui aussi, quelques mois après avoir échoué en finale olympique avec la France.

La victoire de Palace est aussi la défaite de Guardiola, entraîneur réputé pour son génie, mais parfois rattrapé par ses innovations tactiques déroutantes.

Samedi, l'Espagnol avait tenté un coup en titularisant six joueurs à vocation offensive (Silva, De Bruyne, Savinho, Doku, Marmoush et Haaland) et aucun milieu défensif de métier.

Ce pari, à double tranchant, s'est vite vu: Man

City a fait le siège de la moitié de terrain adverse dans le premier quart d'heure, mais a affiché des trous dans lesquels Palace attendait de se jeter.

Les Eagles ont piqué à la première occasion: un six-mètres joué court, des petites passes pour attirer leur proie puis un long ballon réceptionné par Mateta sur la ligne médiane. L'attaquant a lancé à droite Daniel Muñoz, dont le centre en retrait a été repris par Eze (16e).

"Nous avons marqué la première fois que nous étions dans leur moitié de terrain, puis nous avons défendu... Nous avions un excellent gardien de but, une excellente mentalité, une grande cohésion", s'est réjoui Glasner.

A Wembley, son ange gardien s'appelait surtout Dean Henderson, le portier aux mains fermes et aux nerfs solides.

Il a donné le ton devant Erling Haaland (6e) et Josko Gvardiol (12e), repoussé un tir de Jérémie Doku (43e) et, entre temps, s'est jeté sur son côté droit pour repousser un penalty de Marmoush (36e).

Son arrêt a déclenché un vacarme de tous les diables parmi les fans de Palace, formidables de bout

en bout, qui avaient lancé le match sous un nuage de drapeaux, fumigènes et ballons de couleur bleu et rouge, et avec une banderoles prémonitoire: "Wembley va secouer... et ça va être beau".

En seconde période, même scénario: City a attaqué et Palace résisté, à l'image des tacles de Daichi Kamada devant Silva (56e) et de Muñoz devant Nico O'Reilly.

Les dribbles de Doku étaient sans lendemain, la présence de Haaland insuffisante dans la surface, et la défense encore bien trop fragile. Elle a même craqué une nouvelle fois devant Muñoz (59e), avant d'être sauvée par un hors-jeu d'Ismaila Sarr détecté par la VAR.

Manchester City a continué sa marche en avant mais il y avait un mur en face: Henderson s'est imposé devant les entrants Vitor Reis (82e) et Claudio Echeverri (90e+6) pour parachever son chef-d'oeuvre.

"Nous avons absolument tout fait (...) mais nous n'avons pas marqué", a résumé Guardiola en lâchant, en réponse à une question sur ses choix tactiques: "Le plan de jeu n'a pas marché puisque nous n'avons pas gagné".

## Coupe de la CAF

## La Renaissance de Berkane s'impose à domicile face à Simba SC



La Renaissance sportive de Berkane (RSB) a battu l'équipe tanzanienne de Simba SC sur le score de 2 buts à 0 (mi-temps 2-0), samedi au stade municipal de Berkane, en finale aller de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF).

Les Berkanis, sacrés cette année champions du Maroc pour la première fois de leur histoire, visent un troisième titre dans cette compétition après leurs sacres en 2020 et 2022.

Les hommes de l'entraîneur tunisien Mouaine Chaabani avaient éliminé en demi-finale le club algérien du CS Constantine (aller 4-0, retour 0-1).

De leur côté, les Tanzaniens ont validé leur ticket pour la finale aux dépens des Sud-Africains de Stellenbosch FC (aller 1-0, retour 0-0).

L'ouverture du score a été signée Mamadou Camara, qui, suite à un corner, a sauté plus haut que tout le monde pour mettre le cuir au fond des filets de la tête (8è).

Les Berkanis ont assommé les Tanzaniens en doublant la mise sept minutes plus tard. Profitant d'une erreur défensive, Oussama Lemlioui n'a pas raté l'occasion et est parvenu à corser l'addition (15è). Tirailés entre le devoir d'assurer leurs arrières et l'envie d'aller de l'avant, les Tanzaniens ont timidement inquiété Mou-

nir Lamhamdi en première période.

Les Berkanis, qui ont fait parler leur expérience, ont été proches à maintes reprises de marquer un 3è but, mais le gardien de Simba SC a été vigilant et a réussi à sauver les meubles. Durant le second acte, les visiteurs ont joué à quitte ou double, tandis que les locaux ont opté pour les contre-attaques dans l'optique de marquer un troisième but qui les mettrait à l'abri lors de la manche retour.

La RSB a failli marquer à la 62è minute grâce à Youssef Mihri, mais son but a été annulé par la VAR.

La finale retour est prévue dimanche prochain (16h00) en Tanza-

## Mouaine Chaabani

### La RSB est capable de brouiller les cartes de Simba SC au retour

«La Renaissance sportive de Berkane (RSB) fera le déplacement dimanche prochain en Tanzanie en finale retour de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) face à Simba SC dans l'objectif de signer un résultat positif et remporter le trophée», a indiqué l'entraîneur du club de l'Oriental, Mouaine Chaabani. «Nous comptons brouiller les cartes de Simba SC et marquer un but à l'extérieur afin de pouvoir décrocher le titre», a dit Chaabani.

«L'équipe de Simba dispose de bons joueurs, mais qui sont limités sur le plan technique», a analysé le coach tunisien en conférence de presse d'après match, ajoutant que «c'est pour cette raison que la RSB a opté pour le haut pressing afin de pousser les Tanzaniens à l'erreur». «On a entamé le match avec un grand pressing, mais c'était impossible de terminer la rencontre à ce rythme», a-t-il poursuivi, estimant que «la force de la RSB réside dans sa capacité à s'adapter aux tactiques de l'adversaire».

«Nous allons mettre la stratégie qui s'impose afin de pouvoir ramener le trophée au Maroc», a-t-il promis.

S'agissant de l'infirmerie de la RBS, le technicien tunisien a fait savoir que les joueurs blessés Haïtham Manout et Paul Bassène doivent réintégrer le groupe dès mercredi, formulant le vœu de voir l'ensemble du groupe au top de son niveau dimanche prochain.



## Foot/Coupe du Trône dames

## L'AS FAR remporte le titre aux dépens du Wydad de Casablanca

L'AS FAR a remporté la Coupe du Trône dames de football (saison 2023-24) après sa victoire en finale face au Wydad de Casablanca (WAC) sur le score de 3 buts à 1, samedi au stade Sidi Youssef Ben Ali de Marrakech.

Les buts des Militaires ont été marqués par Aziza Rebbah (20è), Siham Boukhami (25è) et Safaa Banouk (56è), alors que Salma Boukerch a inscrit l'unique réalisation du WAC (23è, s.p).

En demi-finale, l'AS FAR avait éliminé

l'Ittihad de Tanger (3-0), alors que le WAC s'était imposé face à l'Association municipale Laâyoune par 2 buts à 1.

Avec ce nouveau sacre, l'AS FAR s'adjuge son 12è titre consécutif en Coupe du Trône après ceux des saisons 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023.

Début mai, le club militaire a remporté le championnat national pour la 12ème fois de son histoire, la 10-ème consécutive.

## FC Séville-WAC en amical le 27 mai à Casablanca

Le FC Séville jouera un match amical face au Wydad de Casablanca le 27 mai à 22h00 au stade Mohammed V de Casablanca, annonce le club espagnol.

"L'équipe sévillane profitera de cette rencontre pour tester ses forces en fin de saison face à l'un des clubs les plus titrés du Maroc et du continent africain", indique le club dans un communiqué.

Cette rencontre vise également

à renforcer les liens avec le Maroc, un pays où le FC Séville dispose d'une base de supporters en pleine croissance et qui constitue un territoire stratégique dans le processus d'internationalisation du club, selon la même source.

Le Wydad de Casablanca représentera l'Afrique lors de la prochaine Coupe du monde des clubs de la FIFA aux Etats-Unis, après avoir remporté la Ligue des champions de la CAF en 2022.

## Landerneau décroche le record du monde de rassemblement de Schtroumpfs

"On a schtroumpfé le record !" La petite ville bretonne de Landerneau (Finistère) a battu samedi le record du monde de rassemblement de Schtroumpfs, après deux tentatives infructueuses ces cinq dernières années.

Selon les organisateurs, le rassemblement a réuni 3.076 personnes déguisées en Schtroumpfs, Schtroumpfettes ou grands Schtroumpfs.

"La, la, la, Schtroumpf, la, la" ... La fameuse chanson de Dorothee a résonné toute la journée dans les commerces et les rues de la petite ville bretonne (16.000 habitants), où ont convergé des milliers d'hommes et de femmes à bonnet blanc et visage bleu, inspirés par les célèbres lutins du dessinateur belge Peyo.

"J'ai une amie qui m'a un peu poussée et je me suis dit: pourquoi pas?", rigolait Simone Pronost, Schtroumpfette de 82 ans, attablée à une terrasse de café, une bière à la main.

Des milliers de personnes bleues se sont déhanchées au son d'un DJ, en attendant le comptage du rassemblement. "Pour aider Landerneau, on s'est dit que c'était cool d'être en Schtroumpf. Alors

aujourd'hui, on est venu en bleu", a crié Albane Delarivière, étudiante de 20 ans, venue spécialement de Rennes.

"C'est fédérateur et ça a un côté décalé qui fait du bien par les temps qui courent", a vanté le maire (divers droite) Patrick Leclerc, lui aussi déguisé en Schtroumpf, comme lors des deux dernières tentatives de record.

"Ça fait vivre et s'amuser les gens: ils rentrent le temps de quelques heures dans un monde imaginaire", a abondé Pascal Soun, président de l'Association Pays de Landerneau-Daoulas, organisatrice de l'événement.

Jusqu'à présent, c'était la petite commune allemande de Lauchringen, frontalière avec la Suisse, qui détenait le record mondial du plus grand rassemblement de Schtroumpfs, avec 2.762 participants réunis le 16 février 2019.

Le 7 mars 2020, Landerneau avait pourtant battu ce record en accueillant 3.549 Schtroumpfs. Mais l'exploit n'avait pas été validé par le Livre Guinness en raison d'un document manquant, selon les organisateurs.

Réalisée en pleine épidémie de Covid-



19, la tentative de 2020 avait cependant fait du bruit jusqu'au-delà des Alpes, certains médias italiens critiquant une manifesta-

tion "irresponsable" alors que la péninsule était déjà confinée.

La vidéo du rassemblement avait été

vue des centaines de milliers de fois et l'événement, destiné à faire connaître le carnaval de Landerneau, avait dépassé toutes les attentes des organisateurs.

Rééditée en mars 2023, la tentative avait de nouveau échoué pour cause, cette fois, de météo exécration: 231 Schtroumpfs avaient manqué à l'appel.

Les Landerneens avaient prévu d'en rester là. Mais la société Paramount, qui produit "Les Schtroumpfs - le film" (sortie le 16 juillet), les a convaincus de réenfiler leurs costumes.

La société de production cinématographique a pris en charge la communication et offert 1.200 places pour une avant-première du film.

Pour que pas un Schtroumpf ne manque à l'appel, le maire avait pris un arrêté municipal insolite, pour interdire aux bars de la ville de vendre des boissons aux Schtroumpfs pendant le comptage du rassemblement.

Avant l'Allemagne, le précédent record était détenu par des étudiants gallois, qui l'avaient établi à 2.510 participants en 2009 à Swansea, selon le site du Guinness World Records.

### Recettes

#### Sole au four aux herbes fines



##### Ingrédients :

400 g de tomates bien mûres coupées en quartiers (coupées en deux si on utilise des petites tomates)

- 4 gousses d'ail émincées
- 2 c-à-s d'huile d'olive
- 2 c-à-s de jus de citron frais
- 2 c-à-s de basilic frais émincé
- 1 branche de Thym frais
- Sel
- Poivre
- Fleur de sel aux épices grillées
- 4 Filets de sole

##### Préparation :

Préchauffer le four à 220 C (425 °F)

Mélanger les 6 premiers ingrédients dans un grand plat allant au four. Assaisonner de sel et de poivre.

Étaler en une couche uniforme. Cuire pendant 5-7 minutes environ.

Entre-temps, assaisonner le poisson avec la fleur de sel aux épices grillées.

Disposer le poisson en une seule couche sur le mélange de tomates.

Cuire à découvert durant 10 minutes environ ou jusqu'à ce que le poisson se détache facilement.

Servir chaud accompagné de riz et légumes.

## Entre 2019 et 2021, l'espérance de vie mondiale a reculé de 1,8 an, sous l'effet du Covid-19

La pandémie de Covid-19 a eu un fort impact sur la mortalité et la longévité ainsi que la santé et le bien-être en général, conduisant, en deux ans à peine, entre 2019 et 2021, à une réduction de l'espérance de vie mondiale de 1,8 an, soit la plus forte baisse de l'histoire récente, annulant une décennie de progrès en matière de santé, selon un nouveau rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

L'augmentation de l'anxiété et de la dépression sous l'effet de la Covid-19 a réduit de six semaines l'espérance de vie en bonne santé dans le monde, réduisant à néant la plupart des progrès réalisés grâce à la baisse de la mortalité due aux maladies non transmissibles (MNT) au cours de la même période, souligne le "rapport sur les statistiques sanitaires mondiales 2025".

Le rapport fait également la synthèse des données mondiales sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du triple milliard de l'OMS, révélant ainsi non seulement les conséquences du choc provoqué par la pandémie, mais aussi une tendance plus durable à un ralentissement des progrès, qui a commencé dès avant la pandémie et qui se poursuit encore aujourd'hui.

L'OMS signale que les progrès sont menacés de manière générale et qu'il faut agir d'urgence à l'échelle mondiale afin d'être à nouveau sur la

bonne voie. "Derrière chaque donnée se cache un être humain : un enfant qui n'a pas atteint son cinquième anniversaire, une mère morte en couches, une personne décédée prématurément à cause d'une maladie évitable", a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus.

"Il est possible d'éviter ces tragédies. Elles mettent en évidence les lacunes critiques en matière d'accès, de protection et d'investissement, en particulier pour les femmes et les filles. Les progrès en matière de santé ralentissent. Chaque gouvernement est tenu d'agir d'urgence, de s'engager et de faire preuve de responsabilité envers la population", a-t-il ajouté.

D'après le rapport sur les statistiques sanitaires mondiales 2025, les progrès vers les objectifs du triple milliard de l'OMS sont mitigés. On estime que 1,4 milliard de personnes de plus étaient en meilleure santé fin 2024, et cet objectif a donc été dépassé.

Les progrès en matière d'amélioration de la santé ont été favorisés par le recul du tabagisme ainsi que par l'amélioration de la qualité de l'air et de l'accès à l'eau et aux moyens d'hygiène et d'assainissement. Mais les progrès en matière d'extension de la couverture des services de santé essentiels et de protection face aux situations d'urgence sanitaire ne sont toujours pas atteints.

